

Le quasi retour de Donald Trump à la Maison Blanche

Article page 20.

Quand Macron croque sa majorité

Article pages 18 et 19.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1613 | MERCREDI 3 JUILLET 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Face à la guerre que faire ?

Article page 2.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Face à la guerre que faire ?

Le conflit qui éveille l'Est du pays a pris une nouvelle tournure le week-end dernier. Trois villes du Nord-Kivu ont été prises par les rebelles de la coalition M23-AFC appuyés par l'armée rwandaise. Ces rebelles ne se contenteraient plus de ces cités, dont d'autres concentrées de minerais stratégiques, telle la cité minière de Rubaya d'où est extrait 50% du coltan produit au Congo. Selon plusieurs sources documentées, l'armée ougandaise a joué un rôle clé dans ces dernières opérations militaires. Des vidéos ont montré une succession de véhicules militaires ougandais - une vingtaine au total - pénétrant sans aucune obstruction à Kanyabayonga, venus en ravitaillement aux forces d'agression.

Trois pays voisins de l'Est sont donc désormais clairement identifiés et coalisés dans la guerre aux côtés des rebelles du M23-AFC. Il s'agit du Rwanda, de l'Ouganda, du Kenya. Le président du Kenya, William Ruto qui fait face à une violente contestation populaire dans son pays, a eu droit le 23 mai 2024 à Washington, à la Maison Blanche, à un tapis rouge, accueilli, lui et son épouse, par le président américaine Joe Biden et son épouse, Jill Biden, née Jill Tracy Jacobs. Il y effectuait une visite d'État de trois jours, la première à Washington, à la Maison Blanche, d'un président africain, depuis 2008, année qui avait marqué la visite du Ghanéen John Kufuor. Si la guerre du Kivu n'a pas officiellement été mentionnée dans les échanges entre Joe Biden et William



Des camions militaires ougandais de ravitaillement montrés sur des vidéos à Kanyabayonga. DR.

Ruto, il serait étonnant que la question n'ait pas été abordée, que William Ruto, qui se sent la vocation de se faire reconnaître comme le leader du Continent africain, depuis l'envoi de ses policiers à Haïti, n'ait pas donné son avis d'autant que la sécurité dans la sous-région était au menu de ces entretiens. La présence de la police du Kenya fait partie d'un programme multinational de lutte contre les gangs et de rétablissement de l'ordre dans la nation caribéenne.

JAMAIS CELA N'AVAIT ÉTÉ ÇA.

« Le Kenya a de solides références en matière de rétablissement de la paix et de résolution des conflits à l'échelle mondiale. La présence de nos policiers en Haïti soulagera les hommes, les femmes et les enfants dont la vie a été brisée par la violence des gangs », s'était vanté Ruto, lors d'une réunion d'information préparatoire au déploiement tenue au Collège de formation de la police administrative à Embakasi. Ajoutant : « Nous travaillerons avec la communauté internationale pour apporter une stabilité durable en Haïti ». L'homme qui, à la veille de son élection, le 13 septembre 2022, comme président du Kenya, après avoir été vice-président comme colistier de l'ancien

président Uhuru Kenyatta, de 2013 à 2022, était connu pour son total mépris du Congo. À plusieurs reprises, dans ses meetings de campagne, il avait comparé le Congo à un « pays dont le peuple ne savait que boire, chanter et danser ».

Le 22 mai, à la veille de sa rencontre avec Joe Biden, il s'était exprimé sur la guerre au Congo.

Le président kényan, allant à l'encontre de tous les rapports des experts des Nations Unies confirmés par les services américains, ce qui avait entre autres conduit aux déclarations publiques du secrétaire d'État américain, Antony Blinken, qui avait cité nommément les troupes rwandaises se battant aux côtés du M23-AFC, sur le sol congolais, avait publiquement nié toute idée d'une guerre menée par le Rwanda au Congo en prenant position pour le régime rwandais.

« En quoi le M23 est-il le problème de Kagame ? C'est un problème congolais. En tant que chefs d'État, lors d'une réunion, nous avons demandé : « le M23, les membres de ce groupe, sont-ils des Rwandais ou des Congolais ? » Et la RDC nous a dit : « Ce sont des Congolais ». Point barre ! Comment est-ce que cela devient un problème du Rwanda ? » Lors de cette interview, réalisée et diffusée par Jeune

Afrique et The Africa Report, dans le cadre de l'événement Africa CEO Forum 2024, qu'organise le magazine transafricain basé à Paris, William Ruto se trouvait aux côtés des présidents rwandais Paul Kagame et mozambicain Filipe Nyusi. Outre cela, deux géants mondiaux américains de l'électronique, Google et Microsoft, sont en pointe à Nairobi, ville considérée comme le centre technologique sous le nom de Silicon Savannah. L'exploitation des « minerais de sang » par la coalition M23-AFC et par le Rwanda dénoncée par le Congo qui a initié une action judiciaire à l'international, serait-elle étrangère à ces prises de position kényannes ? Pour avoir été le premier président africain à avoir eu les honneurs d'une visite d'État à la Maison Blanche depuis 2008, qui a envoyé sa police en Haïti faite d'unités spécialisées telles l'Unité de Déploiement Rapide, RDU et l'Unité des Services Généraux, GSU, qui dirige la mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti et combat pour ce pays situé sur le continent américain, à des milliers de kilomètres du Kenya, mais sous financement américain, comment en effet ignorer que William Ruto cherche à se faire reconnaître en Occident comme le seul leader africain interlocuteur du reste du monde ?

Aux déclarations de Ruto, il faut ajouter celles récentes du président rwandais en campagne pour sa réélection qui a déclaré sur France 24, la chaîne d'information en continu, que son pays « est prêt à faire la guerre au Congo. Nous n'avons peur de rien... »

L'ancien chef d'État major rwandais en charge de l'armée de terre, le Lieutenant général Mubarak Muganga, promu en juin 2023, Chef d'État major général des Forces Rwandaises de Défense, RDF, Mubarak Muganga, en a ajouté une couche, non des moindres : « J'ai été nommé par SE le Président Paul Kagame rien que pour faire la guerre. Mais cette guerre, on ne va pas la faire ici au Rwanda, nous irons la faire en RDC. Qu'on ne cache plus rien. Car s'il n'y a pas guerre, je serai au chômage. Les bombes, nous n'allons pas les poser sur notre propre sol. Nous allons les poser sur le sol de la RDC. J'ai entendu trop de gros mots. Ils croient que s'ils sont gros obèses, c'est ça la force. Notre objectif est de détruire la RDC avant la fin de cette année 2024. Nous avons attendu que son général Tshiwewe attaque le Rwanda. Jusqu'à présent, rien. C'est nous qui devons attaquer en premier. Et quand nous allons attaquer, ce n'est pas à un seul endroit car le pays est 89 fois plus que le Rwanda. Nous allons

les tuer 89 fois. Bunagana, Masisi, Rutshuru et autres nous appartiennent pour toujours. Mais nous irons plus loin que ça. Les mots ne blessent pas. Mais les actions fortes sur le terrain vont amener ce pays à comprendre la force du Rwanda ».

COMMENT ? DIALOGUER ?

Entre le Congo et le Rwanda, jamais, depuis l'Afdl, le conflit n'avait atteint un tel niveau d'hostilité. Que peut faire notre pays face à cette guerre ? Selon nos informations, des élus du Nord-Kivu auraient résolu de pousser au dialogue avec les rebelles M23-AFC. Ce serait la seule façon pour eux de mettre fin à ce conflit. Si dans un conflit, un accord est toujours souhaitable, la question est de savoir quand y aller et comment y aller. Lorsqu'il y a un conflit, on ne va pas au dialogue en position de faiblesse sauf si aucune issue n'existe. On y va en position de force afin de parler face à face mais certes l'option est du domaine des seuls militaires au front et en mesure d'évaluer les capacités en présence. C'est eux et eux seuls qui sont en mesure d'indiquer à un moment, aux politiques, quelle issue suivre. Mais la décision finale revient aux politiques et aux politiques seuls. Dans son discours le 30 juin 2024 à

l'occasion de la fête de l'indépendance, le président de la République a eu ces mots : « Ce qui se passe à Kanyabayonga, à Kayini, aux villages du Sud de Lubero ainsi que dans les territoires de Rutshuru, de Nyirangongo et de Masisi, constitue une agression flagrante contre notre souveraineté nationale et la paix de notre peuple. (...) Soyez assurés que je mets tout en œuvre pour rétablir la sécurité et protéger tous nos concitoyens ». Le même 30 juin, lors d'un Conseil Supérieur de la Défense qu'il a présidé en toute urgence, le Président a annoncé des mesures pour récupérer « rapidement » des localités occupées par les forces rwandaises. « Après plus des 3 heures de discussions, un tour d'horizon avec les différentes autorités militaires, des perspectives des mesures ont été proposées au Président de la République pour que les Forces armées de la RDC puissent très rapidement remettre de l'ordre dans cette partie du pays et reprendre certaines autres localités qui ont été occupées par les forces rwandaises », a déclaré le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe. Il est minuit. Il est urgent que la réponse vienne. La cité de Kanyabayonga n'est séparée de la troisième ville du pays, Kisangani, que de 830 kms. Kisangani est le fief sociologique du chef de cette rébellion, Corneille Nangaa Yobeluo qui, lors de la journée de l'indépendance, a prononcé un discours virulent répétant les mêmes récriminations, appelant les Congolais à rejoindre son combat, se donnant une stature de vainqueur. Nul doute, la dynamique de cette guerre a changé. L'urgence d'une stratégie en vue d'une réponse adéquate s'impose. Il y va de notre pays.

T. MATOTU ■

Dans son discours du 30 juin, le Président assure ses compatriotes

Si la situation au front inquiète désormais de plus en plus les Congolais, le Président de la République a, dans son message à la Nation, à l'occasion de la journée de l'Indépendance, assuré ses compatriotes. «Le défi sécuritaire auquel nous sommes injustement confrontés est complexe et exige une réponse collective, courageuse et déterminée de notre part. (...) Ce qui se passe à Kanyabayonga, à Kayini, aux villages du Sud de Lubero ainsi que dans les territoires de Rutshuru, de Nyirangongo et de Masisi, constitue une agression flagrante contre notre souveraineté nationale et la paix de notre peuple. (...) Soyez assurés que je mets tout en œuvre pour rétablir la sécurité et protéger tous nos concitoyens ». Ci-après en intégralité.

Congolaises, Congolais, Mes très chers Compatriotes, Le 30 juin, nous célébrons bien plus qu'un simple anniversaire. Nous célébrons l'âme de notre nation, sa force et sa résilience. C'est une célébration! Une célébration de notre liberté, chèrement acquise par le courage et les sacrifices consentis par les Pères de notre indépendance, qui ont combattu sans relâche les affres du colonialisme pour que nous puissions jouir de notre liberté et de notre souveraineté. C'est ici le lieu de rendre un hommage appuyé à leur bravoure, à leur détermination et à leur vision lumineuse pour un Congo uni, libre et prospère. Aujourd'hui, nous sommes 64 ans plus âgés, 64 ans plus forts, 64 fois plus déterminés à poursuivre l'œuvre de nos Pères fondateurs. Le cheminement de notre Nation nous renseigne que l'indépendance chèrement acquise est certes un choix délibéré de

responsabilité, mais elle ne devient véritablement un acquis que lorsque nous en faisons un pari ambitieux : celui de la volonté inébranlable de tout un peuple d'aller toujours vers le progrès économique et social pour un bien-être durable. Elle est un combat continu qui exige notre unité, notre solidarité et notre engagement pour un avenir meilleur pour tous.

Mes très chers Compatriotes, Cette commémoration est marquée, cette année, par l'installation effective des institutions de la République et des animateurs issus du 4ème cycle électoral qui a connu pour la première fois la participation d'une partie de nos compatriotes vivant à l'étranger. Ce processus est appelé à s'étendre à l'ensemble de la diaspora congolaise à travers le monde. Je me réjouis de célébrer notre marche collective vers la consolidation de la démocratie et la promotion de l'État de droit dans notre Nation. Il est crucial que nous reconnaissons l'importance de ces valeurs fondamentales pour assurer une société juste, équitable et prospère pour tous.

Mes très chers Compatriotes, Le défi sécuritaire auquel nous sommes injustement confrontés est complexe et exige une réponse collective, courageuse et déterminée de notre part. En cette journée sacrée de notre indépendance, je ne peux passer sous silence la grave situation sécuritaire qui secoue notre pays. Ce qui se passe à Kanyabayonga, à Kayini, aux villages du Sud de Lubero ainsi que dans les territoires de Rutshuru, de Nyirangongo et de Masisi, constitue une agression flagrante contre notre souveraineté nationale et la paix de notre peuple. En ma qualité de Président de la République et Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale, je tiens à vous assurer de ma détermination inébranlable à

défendre l'ensemble de notre territoire et à rétablir la paix. Nos vaillants soldats sont en première ligne, et ensemble, nous triompherons de cette agression injustifiée. À nos frères et sœurs de Kanyabayonga et des régions avoisinantes, je veux exprimer ma profonde solidarité et ma compassion face aux souffrances que vous endurez. Votre courage et votre résilience sont une source d'inspiration pour la nation toute entière. Soyez assurés que je mets tout en œuvre pour rétablir la sécurité et protéger tous nos concitoyens. Je viens de tenir un Conseil Supérieur de la Défense élargi, et des instructions claires et fermes ont été données pour la sauvegarde de l'intégrité territoriale de notre pays. Ensemble, unis et déterminés, nous surmonterons ces épreuves, et nous restaurerons la paix et la sécurité dans notre chère Patrie.

Mes très chers Compatriotes, Les forces extérieures hostiles qui agressent injustement notre pays évoquent le prétexte farfelu des supposées exactions commises contre les communautés rwandophones établies chez nous. Les justifications brandies par les auteurs connus de cette agression sont manifestement dénuées de tout fondement. Je tiens à rappeler fermement que la République Démocratique du Congo, fidèle à son hospitalité légendaire, respectueuse des principes humanitaires et de ses obligations internationales, a toujours, depuis son accession à l'indépendance, accueilli par vagues des réfugiés venant des pays voisins.

À titre d'exemple, la République Démocratique du Congo a offert son hospitalité notamment aux communautés angolaises, burundaises et centrafricaines en raison des nombreux et violents conflits qui avaient secoué leurs pays en son temps. Ces dernières ont toujours vécu en harmonie avec les 450 communautés autochtones et locales. La question des réfugiés est une préoccupation majeure pour notre gouvernement, et nous la traitons avec sérieux, méticulosité et compassion. Cependant, le refus persistant de notre voisin de coopérer pleinement sur des questions essentielles telles que convenues avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés complique la résolution de cette crise humanitaire. Prenant donc la mesure de l'héritage de notre indépendance, nous augmentons sensiblement les moyens de défense et de sécurité pour protéger avec plus d'efficacité nos frontières et nos populations. C'est pourquoi, j'ai instruit le nouveau Gouvernement de la République d'investir prioritairement dans le renforcement des capacités de l'État à sécuriser le territoire et la population avec un budget cumulé sur les 5 ans représentant 20% du budget annuel, essentiellement destiné à poursuivre les actions de la montée en puissance de nos Forces de Défense et de Sécurité. Honneur et courage aux vaillants soldats et combattants qui défendent loyalement la Patrie au péril de leur vie. La nation ne vous oubliera pas ! En cette période où notre nation est confrontée à des défis sécuritaires multiples, j'en appelle

à l'harmonie et à la cohésion de toutes les communautés pour unir nos forces, promouvoir la paix, le respect mutuel afin de consolider la transformation socioéconomique de notre pays.

Debout Congolais ! Mes très chers compatriotes, Les perspectives économiques, pour cette année 2024, restent globalement favorables malgré les défis persistants, notamment sur le plan sécuritaire. La croissance attendue à fin décembre 2024 devrait être supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne projetée à 3,8%. Certes, l'inflation et la dépréciation du franc congolais face aux devises étrangères pèsent sur les prix intérieurs. Mais soutenues par des réformes économiques et des investissements massifs dans les infrastructures, les services et le secteur minier, les perspectives de croissance de la République Démocratique du Congo pour 2024 restent optimistes. À partir de ces perspectives, je suis convaincu que la République Démocratique du Congo est résolument engagée dans la trajectoire des pays à revenu intermédiaire grâce à la transformation de l'agriculture et de l'industrie. C'est pourquoi nous devons poursuivre les réformes, projets et actions initiés sous mon premier quinquennat qui ont produit des résultats positifs sur les structures de l'État et de la société. Il s'agit, entre autres, de la restauration de la fonction de contrôle financier et d'audit des comptes publics pour améliorer la gouvernance, la consolidation de nos

réserves de change évaluées actuellement à 5 milliards de \$US, la gratuité de l'enseignement de base, les différents paliers de la couverture santé universelle ainsi que le Programme de Développement Local des 145 Territoires. Ces acquis seront capitalisés par les réformes initiées pour assurer une transition vers une économie plus diversifiée grâce principalement à la transformation agricole et au développement des infrastructures dans les secteurs des routes, des chemins de fer, du numérique et de l'énergie. Dans ce sens, j'ai instruit le Gouvernement d'accélérer dès cette année 2024 le déclenchement de la deuxième phase de ce vaste programme « minerais contre infrastructures » qui va contribuer à la promotion du marché intérieur et à la création d'emplois. Pour illustration, ce programme d'infrastructures permettra de relier le Sud et le Nord du pays. Cela va non seulement consolider notre réseau national de transport multimodal, mais aussi améliorer sensiblement la qualité de la communication à l'intérieur du pays. De même, dans le cadre de l'amélioration de la mobilité dans les grandes villes du pays, je viens de lancer les travaux de construction de la route de contournement de la capitale Kinshasa, partant de la cité de Mbudi et débouchant sur la route nationale n°1 par Badara, non loin de l'Aéroport International de N'Djili. Mais au-delà de ces efforts encourageants, je suis conscient des difficultés sociales que rencontre la majorité des Congolais

au quotidien. En ma qualité de Garant de la Nation, je peux vous rassurer que cette situation me tient à cœur et que rien n'arrêtera ma détermination à y apporter des solutions idoines et urgentes. Aussi, ai-je instruit le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour alléger le coût du panier de la ménagère et améliorer le pouvoir d'achat de la population.

Mes très chers compatriotes, La véritable indépendance et la liberté découlent inévitablement du développement, fruit d'un dévouement et d'une prise de conscience profonde de nos responsabilités. Ainsi, en célébrant notre fête nationale, nous sommes tous interpellés à embrasser pleinement la maturité de notre Nation et à assumer pleinement les devoirs qui en découlent. En tant que citoyennes et citoyens congolais, où que nous soyons, il est impératif de nous engager résolument pour promouvoir les valeurs de solidarité, de justice et de travail. C'est en nous appropriant véritablement de ces idéaux que nous prendrons, pour de bon, le plus bel élan, comme nous y invite notre hymne national et ce, en vue d'ouvrir la voie à un avenir radieux pour notre pays, lui permettant ainsi de prendre sa place légitime parmi les nations influentes du monde. Bonne fête nationale à toutes et à tous. Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo, son peuple et tous ceux qui l'ont choisie comme pays de résidence. Vive la République Démocratique du Congo. Je vous remercie.

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international
SINCE 1989

Les infrastructures au cœur du dernier Conseil des ministres

Les infrastructures étaient au cœur du dernier conseil des ministres réuni le vendredi 28 juin 2024 à la Cité de l'Union Africaine. Le Président de la République, Félix-Antoine Tshilombo, a, dans sa communication, fait part des «mesures d'encadrement pour la construction des roades Sud-Ouest et Sud-Est de la ville de Kinshasa».

«Ces infrastructures ont pour vocation d'améliorer la fluidité de la circulation des personnes et des

biens, de désengorger la capitale, de booster le tourisme et l'urbanisation des quartiers périphériques et d'améliorer le quotidien des populations riveraines», a souligné le chef de l'État, expliquant que les travaux «devront être exécutés dans un délai ne dépassant pas trois ans».

DURÉE TROIS ANS.

Il s'agit d'un investissement important dont le Gouvernement a la responsabilité d'assurer la bonne exécution ainsi que l'appropriation et la protection par la population, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe.

Les ministres des Infrastructures, des Affaires foncières, de l'Urbanisme et Habitat, sous la Coordination de la Première Ministre, en collaboration avec le cabinet du Président de la République, «ont été invités à veiller scrupuleusement à la bonne mise en œuvre de ce projet dans le strict respect des normes urbanistiques et environnementales en vigueur, et ce, en phase avec le plan d'urbanisation de la Ville de Kinshasa».

Patrick Muyaya Katembwe a poursuivi : «Une attention particulière devra être accordée à la juste indemnisation préalable des com-

patriotes qui feront l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique».

«Un rapport sur l'état d'avancement de ce projet» devra être «régulièrement présenté sur une base trimestrielle au Conseil des Ministres».

Un autre point d'information fait par le Président de la République est lié à la la spoliation du patrimoine immobilier de l'État. Le dossier fait suite à «un rapport d'investigation de l'Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'État, AN-PPIE, sur les travaux de construction exécutés à l'intersection

des avenues Kisan-gani, de la Justice, de la Libération (ex-24 novembre) et du Boulevard du 30 juin qui fait état d'une spoliation d'un espace public, propriété de l'État, avec la dégradation de la voirie urbaine, d'entraves à la mobilité des usagers et de risques sécuritaires dans une zone comprenant des services publics sensibles». À la suite de ce rapport, les services techniques du Ministère de l'Urbanisme et Travaux Publics, après concertation avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics et l'AN-PPIE, ont décidé de la suspension de ces travaux.

«En vue d'une solution durable et pour lutter efficacement contre les velléités de spoliations répétitives des immeubles de l'État, le Président de la République a chargé le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, le Ministère de l'Urbanisme et Habitat, le Ministère des Affaires Foncières et l'Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'État, d'envisager la mise en place d'un cadre formel de collaboration à cet effet. Ce cadre pourrait, selon le cas, s'élargir à d'autres Ministères, institutions ou services publics, à l'effet de garantir la cohésion

de l'action publique sur les questions liées au patrimoine immobilier de l'État», a déclaré le porte-parole.

Le Président de la République a annoncé lors de cette réunion «la tenue prochaine, sous son patronage, des états généraux du patrimoine immobilier de l'État, tel que repris dans le Programme d'Actions du Gouvernement (Pilier 1, Objectif 1.1.1.1, Action 5)». Des assises qui «permettront de poser les jalons de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une véritable politique immobilière de l'État», a déclaré Patrick Muyaya Katembwe.

L'affaire du coup d'état manqué

L'instruction dans l'affaire «tentative de coup d'État» perpétrée le 19 mai à Kinshasa a ouvert lundi 1er juillet au tribunal militaire à la prison de Ndolo. Sur 51 prévenus, Yusufu Ezangi, poursuivi pour participation criminelle, est le premier à être appelé devant la barre.

Face aux juges qui l'interrogent : «Comment as-tu rencontré Christian Malanga ? Où et pour quel objectif ?». Yusufu Ezangi répond que c'est en 2017 qu'il fait sa connaissance à Londres, lors des réunions. Ils se rendent ensemble partout, au Swaziland, en RDC dans le cadre d'une ONG dont il ignore le nom. Et, ils se retrouvent par contrainte dans un mouvement appelé «New Zaïre», sans savoir pourquoi. De Mangayi pour sensibiliser les gens sur l'ONG à travers Lufu, Kasangulu, la bande arrive à l'Aubergerie Momo 19 à Ngalima. Là, Abubakar, un autre membre de la bande tué, apporte les tenues

militaires confectionnées en Angola. Pour le chef de bande qu'il cite, leur mission consistait à capturer Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi et de l'amener au Palais de la Nation pour le faire parler.

«Parler de quoi ?», interroge le tribunal ? - «Seul Christian Malanga le sait», répond Yusufu. Avant d'arriver au domicile de Kamerhe, ils sont une soixante de personnes embarquées de force avec des armes à bord d'un bus Esprit de vie quand leur chef se déplace dans une jeep. Le groupe se rend chez Jean-Pierre Bemba, absent. Puis, chez Kamerhe où, selon lui, «personne n'a été tué» quand l'homme recherché se cache dans le noir. La bande finit par investir le Palais de la Nation, où la «jeep de Malanga force toutes les barrières et pénètre sans aucune résistance». «Ingeta, qu'il en soit ainsi, nous venons de prendre le pouvoir», dépose le prévenu, paraphrasant son chef, tué sous ses yeux.

Échec patent du Congo dans l'érection de médias professionnels de responsabilité

OLPA, l'Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique et Internets ont organisé jeudi 27 juin à Kinshasa un atelier sur l'évaluation des outils de surveillance et des mécanismes de protection des journalistes au Congo. Une activité organisée avec l'appui financier du Gouvernement suédois dans le cadre du projet de renforcement des radios rurales au Congo (3R-RDC).

Sur les risques de travail du journaliste, Claude Mukeba a démontré que le journaliste se met en insécurité lui-même quand il se met à communiquer pour les acteurs

politiques ou d'autres personnes. Ce professeur de l'ex-ISTI, Institut des Sciences et Techniques de l'Information (actuellement IFASIC, Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, a eu ces mots : « Il y a un risque que je considère comme pernicieux et sournois auquel on ne fait pas attention et qui vient du journaliste lui-même. Ce risque, je l'appelle promiscuité entre l'information et la communication, qui se traduit notamment par le cumul de fonctions chez une personne qui est en même temps journaliste et attaché de presse. Les profils de journaliste et de communicant ne peuvent pas marcher ensemble. Ce risque est dangereux contre le journaliste et aussi contre le journalisme. Si

tous les journalistes devenaient communicants, on aura tué le journalisme ». Avocat au barreau de Mbandaka, défenseur des droits de l'homme, William Baye a exposé sur «la responsabilité des journalistes comme socle du processus de la démocratisation de la RDC ».

«ENDORMIR LA DÉMOCRATIE».

Pour lui, la liberté de la presse est un bon indicateur de la démocratie dans un pays. Cependant, le journaliste peut contribuer à endormir la démocratie lorsqu'il « perd son indépendance et sa neutralité, ne respecte pas la vérité et se fait maître en racolage pour attirer l'attention vers lui ». « Le journaliste est capable de faire vivre la démocratie tout comme il peut

l'endormir. Pour preuve, le journal de 20:00' de la Rtn pour lequel les gens se bousculaient il y a quelques années pour suivre, n'intéresse presque personne aujourd'hui », a-t-il illustré. Défenseur de la liberté de la presse, ex-JED, Journaliste en danger, ex-RSF, Reporters Sans Frontières, Scott Mayemba a parlé des outils que la plupart d'organisations de défense de la liberté de la presse utilisent : l'alerte, le communiqué de presse, la lettre de protestation, la conférence de presse, l'appel téléphonique, le rapport annuel, la marche de protestation, la relation et la communication interpersonnelles. Fort dommage que l'atelier n'ait mis en exergue l'échec patent de l'État et, en premier lieu, du

Gouvernement, dans la construction de médias professionnels de responsabilité.

En encourageant dans le chaos la création de médias sans financement, sans publicité commerciale, sans régime d'aide à la presse comme il en existe dans les pays de démocratie vantée, en faisant vivre les médias par le mode de financement politique conduisant à ce que rien ne peut être diffusé sans que cela n'ait été payé au préalable, le système congolais a construit l'irresponsabilité et le harcèlement. Un journaliste donne une information en répondant aux 5 ou 7 questions de Lasswell et ne saurait faire chercher du résultat à tout prix pour son information sauf à passer pour un harceleur public. ALUNGA MBUWA ■

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

La mort de Bofassa

On s'est réuni deux ou trois fois à quatre et ça s'est arrêté

Celui qui ignore son histoire s'ignore totalement. L'homme qui a perdu ses racines ne saurait avancer.

Ce jour-là, lundi 3 décembre 2018 dans la soirée, au cœur du siège de l'Udps, à Limete, je suis à la première rangée devant la foule, face au podium. Il y a là, devant moi, toutes les têtes couronnées de CACH. Le président de l'Udps, président du Rassemblement de l'Opposition né à Genval, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ; l'équipe dirigeante de l'Udps au grand complet - Jean-Marc Kabund-A-Kabund, Augustin Kabuya Tshilumba, etc ; le président de l'UNC, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, maître de céans.

Je suis le premier à être appelé par Kamerhe et le public composé de militants de l'Udps et de mon parti PA, ovationne ma montée au podium. Je signe des documents m'engageant. Applaudissements frénétiques. Kamerhe me tend le micro. Grande émotion ! J'évoque mes rencontres avec l'opposant historique, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, à Kinshasa sous Mobutu, en Afrique du Sud, à Sun City au Dialogue inter-congolais en avril 2002, à Prétoria le 23 avril 2002, où nous créons l'ASD, l'Alliance pour la Sauvegarde du Dialogue Inter-congolais dont l'opposant est le Président et moi le Rapporteur.

Ce 3 décembre 2018 marque mes retrou-

vaillances avec l'Udps. J'explique comment à la MP, la Majorité Présidentielle, d'où l'on venait tous, j'avais présenté et défendu devant Kabila l'idée que «Félix Tshisekedi était le choix si on voulait sauver le pays, la prise du siècle à opérer pour sauver ce pays ». Applaudissements frénétiques. Monte ensuite sur le plateau Charles Bofassa Djema. Il signe les documents. Il est applaudi. Il prend la parole. Il est applaudi.

Ce jour-là, CACH, Cap pour le Changement, né le 23 novembre 2018 à Nairobi, a pris ses racines, à Kinshasa. Le lendemain, début de la campagne électorale...

Tryphon Kin-kiey Mulumba glisse sur la Nationale n°1, se jette sur les routes sablonneuses du Grand Bandundu comme Directeur de campagne. Bofassa s'envole pour Mbandaka, dans le Grand Équateur comme Directeur de campagne. CACH gagne la présidentielle. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 2019, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est proclamé élu président de la République par la Cour constitutionnelle. Il est le premier à arriver au pouvoir par une alternance pacifique. Mais le cinquième président du pays dispose d'un nombre insignifiant de députés octroyés par l'ex-camp présidentiel. Pour avoir rejoint CACH, Kin-kiey et les siens sont punis par le camp Kabila qui s'est fabriqué une majorité stalinienne en vue d'imposer une cohabitation et conti-



L'un des quatre du CACH, Charles Bofassa Djema. Dieu a donné, Dieu a repris. Que le nom de Dieu soit loué. DR.

nuer à régner ! Avec Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu dit Kitenge Yesu Nz qui m'appelle «mon fils», que j'appelle « mon père » et Jacques Tshimbombo Mukuna qui nous a rejoints, nous mettons un cadre de travail pour «régler les problèmes du pays» après la pagaille de la mise en place des Institutions et la crise qui clairement se profile à l'horizon. Mais les rencontres sur les hauteurs de la ville, à Binza Pigeon, à la résidence de Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu, s'annoncent difficiles dès le départ. Il faut tenter le tout pour le tout. Nous n'avons pas le choix. Nous nous retrouvons deux ou trois fois autour de Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu.

Ce jour-là, la tension est trop perceptible. D'entrée de jeu, Bofassa se lâche, dit voir une mise en scène, un complot d'effacement ; rappelle qu'il connaît «trop bien» ses interlocuteurs, dit sa conviction qu'ils n'ont pas changé. Il monte le ton comme il savait le faire, atteint la zone de furie. Je l'interromps. Je tente de calmer le jeu. Mais Bofassa ne décolère pas. Il monte encore et encore, dit connaître ses interlocuteurs, pense qu'ils n'ont pas changé. Il évoque les coups reçus dans une vie passée. J'interviens avec force. Bofassa ne retombe pas. Assis à ma gauche, Tshimbombo est de marbre. Comme «mon père», droit face à nous, qui, calmement, me

demande de «le» laisser vider son sac. Puis, lève la séance, clôt les réunions. Il n'y aura plus aucune autre sous ce format. Nulle part, Henri Djiunga Nsomwe Konyi Kadilu n'évoque ni cet incident, ni le nom de Bofassa.

DIEU A DONNÉ, DIEU A REPRIS.

Quand avant la réunion de Genève qui s'ouvre le 9 novembre 2018 où Martin Fayulu Madi-di triomphe comme candidat commun de l'opposition, l'Udps qui a senti le piège, que certains de ses hauts Cadres me contactent comme candidat Président de la République pour que je me désiste et rallie celui qui s'y prépare, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, j'avoue n'avoir pas compris

la démarche. Mais la politique étant un jeu des calculs et des anticipations, je suis à l'écoute. Les appels se poursuivent, deviennent plus nombreux et plus pressants quand la réunion de Genève échoue avec le retrait de la signature de Tshisekedi suivi de celle de Kamerhe. Le projet est désormais de jeter le pont sur le pays : l'Est (Kamerhe), le Centre (Tshisekedi), l'Ouest (Kin-kiey). L'accord est conclu la veille de la rencontre de Limete, le 2 décembre 2018 dans une villa en pleine Gombe. Quand Kamerhe apprend que l'Udps a un allié de taille à l'Ouest, ce stratège rappelle l'un de ses vieux amis, Bofassa, homme de l'Équateur, de l'Ouest.

Le pont consolidé. CACH est fait de l'Udps et de l'UNC, chacun avec un partenaire. Tous ex æquo ? Mais le trio présidentiable est connu : Tshisekedi, Kamerhe, Kin-kiey. Candidats tous les trois à la Présidence de la République, chacun a versé 100.000 \$US de caution, nos candidatures retenues et validées à la Commission Électorale Nationale Indépendante et à la Cour Constitutionnelle, Bofassa est hors jeu ? A-t-il été incompris par son partenaire, l'UNC ? Après l'échec des rencontres à Binza Pigeon, Bofassa s'est isolé chez lui, à sa maison, sur le toit du camp Badiadingi, en allant au Kongo Central. J'ai gardé le contact avec Bofassa sans rien dire à mon père inconsolable. Je lui

rends visite deux ou trois fois. Je salue sa femme et ses enfants. Si je le trouve un peu fatigué. Il dit ne manquer de rien. «Le poisson frais de Mbandaka arrive toujours ; les avions décollent et reviennent», m'assure-t-il. Quand j'apprends qu'une ordonnance présidentielle a été signée le désignant au CAMI, le Cadastre Minier, j'ai à l'idée que jamais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ne perd de vue une personne qui a été avec lui et qui a rendu service. Samedi 22 juin, une journaliste vedette d'une chaîne privée de télévision me poste un audio. Elle s'est éclatée en pleurs. Elle m'annonce la disparition de Bofassa.

De quoi est mort cet homme, licencié en Sciences sociales de l'Université de Lubumbashi, plusieurs fois ministre sous Mobutu dont aux Sports, qui avait eu un accident de santé, dont il s'était tiré plutôt bien, qui suivait régulièrement des soins ?

«Dieu a donné, Dieu a repris. Que le nom de Dieu soit loué». Je salue debout la mémoire de ce membre du CACH. Bofassa a rejoint dans l'au-delà deux hommes qui m'étaient si chers, Kitenge Yesu et Tshimbombo Mukuna, partis l'un après l'autre dans l'intervalle de moins d'un mois, l'un le 31 mai au matin quand je me trouvais à l'étranger, l'autre le 24 juin à mon retour au pays. Que la terre de nos Ancêtres leur soit douce et légère.

KKMTRY

Le second tour de Daniel Mukoko Samba

S'il est croyant catholique fanatique ou kimbanguiste affidé comme nombre d'originaires du Kongo Central, Daniel Mukoko Samba doit s'être agenouillé plusieurs minutes voire plusieurs heures dans son salon ou dans sa chambre avec les siens pour rendre grâce à Dieu, ce maître des Temps et des Circonstances quand il a entendu mercredi 29 mai au petit matin ses noms et prénom cités à la télé par Tina Salama, la porte-parole du Président de la République, comme membre du Gouvernement et Vice-Premier ministre en charge de l'Économie après de longues heures d'attente, des conciliabules, des arbitrages et des prolongements qui n'en finissaient pas.

Tout le pays pouvait voir la joie, l'allégresse, la volupté qui couvraient ce mardi 11 juin le visage du tout nouveau ministre de l'Économie avec titre de Vice-Premier ministre à la plénière d'investiture par l'Assemblée nationale du Gouvernement du IIème mandat du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dirigé par Mme Judith Suminwa Tuluka tout comme le regard et le sourire que ne cessait de lui porter la Première ministre, cheffe du Gouvernement lors de cette investiture lorsqu'une phrase entendue dans la salle provoquait une réaction du public. Assis derrière sur la rangée après le fauteuil de la Première ministre, selon le protocole d'État, ces gestes de la Cheffe du Gouvernement à l'égard de son Vice-premier ministre



Le nouveau Vice-Premier ministre en charge de l'Économie Daniel Mukoko Samba bien assis dans la nouvelle équipe gouvernementale. DR.

de l'Économie en disaient long sur la proximité qui lie les deux personnalités et le rôle que Daniel Mukoko Samba a joué ou va jouer dans la suite de l'action gouvernementale. S'il est vrai que Suminwa est originaire de Kimpese, Mukoko est de Mbanza-Ngungu, 55 kms plus loin. Dix ans après avoir été ministre du Budget avec titre de Vice-premier ministre dans le Gouvernement Matata I (ordonnance nr 12/004 du 28 avril 2012, portant nomination des vice-premiers ministres, des ministres, d'un ministre délégué et des vice-ministres), incroyablement poussé hors du Gouvernement trente mois plus tard, le 7 novembre 2014, remplacé par Modeste Bahati Lukwebo, Mukoko Samba n'avait passé aucun moment d'entente pacifique avec le Premier ministre Matata.

QUI A FAIT LA DÉCISION ?

Les deux hommes eurent en public des poussées de fièvre dans la conduite des affaires de l'État, dans le processus de prise des décisions dans la création d'entreprises publiques guère prévues au budget, lors des réunions des groupes de travail interministériels institués par le Premier ministre et transformés en Conseil des ministres. Augustin

Matata Ponyo Mapon exerçait d'énormes pouvoirs. Le président Joseph Kabanga ne présidait presque pas les réunions du Conseil des ministres. Il avait laissé les mains libres à son premier ministre pour agir. Matata en profita pour évincer celui dont la tête ne lui plaisait pas ou qui lui faisait ombrage. Nommé plus tard Administrateur Directeur Général de l'Onatra (l'actuelle Sctp), l'ancien Vice-premier ministre se voit retirer peu après la confiance (cinq voix pour, une contre, une abstention) le 26 octobre 2018 par le Conseil d'Administration de cette grande firme des transports et des ports alors sous la férule d'une puissante dame katangaise Vicky Katumwa. Diverses accusations s'étaient déversées (surendettement de l'entreprise évalué à 30 millions de \$US auprès d'une banque commerciale, mauvaise gestion, 16 mois d'arriérés de salaires du personnel, signature des contrats léonins, arrestations de hauts cadres du département des Finances, etc.). Qui avait porté ces coups contre ce Professeur d'Économie (master en Économie à l'Université de Kinshasa et à l'Université d'Oita, Japon; doctorat en Développement urbain et régional de l'Université de Tsukuba, Japon)?



Un homme qui, aussitôt revenu du Japon, avait pris ses marques dans le cabinet du Premier ministre Adolphe Muzito comme Directeur de cabinet adjoint tout en prestant des services au PNUD, le Programme des Nations unies pour le Développement que deux audits externes viendront mettre hors cause ! Mais le ministère du Budget ne l'avait pas perdu de vue malgré ces crises avec son premier ministre. Mukoko avait eu à ce cabinet notamment deux collaborateurs. Une conseillère et un directeur de cabinet. Ministre d'État en charge du Plan du Gouvernement Sama Lokonde, celle qui fut sa conseillère est nommée le 1er avril 2024, Première ministre et Cheffe du Gouvernement, dix ans après son passage au cabinet Mukoko. Judith Suminwa Tuluka n'a rien oublié ! Quand des années après qu'il a quitté le Parti Lumumbiste Unifié, PALU qui lui avait ouvert les portes du cabinet de Muzito, Mukoko Samba crée son parti politique Union

Congolaise, UCO en sigle, il adhère au regroupement Alliance pour l'Unité Nationale, AUN, du questeur de la Commission Électorale Nationale Indépendante Agée Aje Matembo Toto, est élu en 2024 député national dans la circonscription de Mbanza Ngungu, dans le Kongo Central. Lors d'une cérémonie au Cercle Elais à la veille des conciliabules politiques, l'AUN avec Mukoko Samba et d'autres députés intègrent la plate-forme PEP-AAAP de Tony Kanku Shiku qui devient la troisième voire la deuxième force à l'Assemblée nationale. Tony Kanku Shiku et la PEP-AAAP ont-ils renvoyé Mukoko Samba au Gouvernement ou Suminwa a-t-elle jeté elle-même son dévolu sur son ancien mentor dans la rédaction d'une ordonnance fortement disputée dévoilée aux petites heures de mercredi 29 mai ? Le nom de Mukoko Samba avait-il figuré parmi d'autres sur la liste présentée par PEP-AAAP ? Il reste que le choix et l'ultime arbitrage

des listes relèvent de la discrétion de la plus haute Autorité du pays, à savoir, le Président de la République en notant que la Cheffe du Gouvernement dispose d'un quota et nul ne comprendrait qu'elle n'ait pas eu en tête le nom d'une personne qui, dans une autre vie, avait joué un rôle dans sa manifestation publique. Certes, Mukoko avait mille autres entrées au Palais de la Nation et à la Cité de l'Union Africaine susceptibles de précipiter son second tour aux affaires. Une ordonnance présidentielle du 31 octobre 2020 l'avait rapproché du Président de la République comme membre d'un Panel chargé d'accompagner en 2021 le Chef de l'État à la présidence en exercice de l'UA, l'Union Africaine. Un panel alors coordonné par le professeur de Droit International à l'Unikin Alphonse Ntumba Luaba et dont des membres furent des professeurs d'Université, la physicienne Raïssa Malu nommée avec Mukoko le même 29 mai ministre d'État en charge de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté, l'historien Isidore Ndaywel è Nziem, responsable du CLC, le Comité laïc de Coordination proche des évêques catholiques, le sociologue et anthropologue Ngokweb Ndolamb, nommé en novembre 2022 ambassadeur à Londres, mais aussi une militante engagée aux côtés des femmes victimes de violences sexuelles, Julienne Lusenge.

L'HOMME QUI A BIEN SEMÉ.

Ceux qui connaissent Félix Tshisekedi disent qu'il n'oublie pas une promesse faite ou un service rendu même des années après bien que cela finisse parfois par lasser certains. Mukoko avait-il marqué le Président de la République lors de la pré-

sidence de l'Union Africaine ? Au ministère du Budget, l'ancien Vice-premier ministre avait un autre arbre planté qui a donné du fruit. C'est l'homme qui fut son Directeur de cabinet devenu plus tard Directeur Général de l'ANAPI, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, un établissement public à caractère technique. S'il avait quitté le ministère du Budget, Mukoko avait légué à Anthony Nkinzo Kamole, au titre de l'ANAPI, l'énorme immeuble du boulevard du 30 juin qui abritait ses bureaux. Ce natif de la ville de Bukavu fut Human Resources Business Partners de Nestlé Congo Sprl et Tax & Legal Manager à PricewaterhouseCoopers RDC. À l'ANAPI, Nkinzo avait souvent été membre de la suite présidentielle à l'étranger. Il y a vendu l'image du pays à nombre de sommets mondiaux. Avait-il marqué le Président lors de ces forums ? Jeudi 13 juin, une ordonnance présidentielle lue à la télévision par Tina Salama place à la tête du Cabinet du Président de la République ce licencié en Droit de l'Université de Kinshasa, qui a aussi fait des études de Management général avancé de l'Université HEC Paris. Il a remplacé Guylain Nyembo Mbwezya nommé Vice-premier ministre en charge du Plan. Une garde haute sécurité autour du nouveau VPM qui relève du casting et fait honneur à celui qui, un jour, connut l'odeur de la méchanceté humaine et de l'opprobre et dont le titre du dernier ouvrage paru « Guérir le Congo du mal zaïrois » (France, éd. Academia, collection Espace Afrique, juillet 2021, 372 pages, 38 €) dit long sur sa perception de la scène congolaise.

T. MATOTU ■

L'IGF s'oriente vers un nouveau cap

Un vent nouveau est-il en train de souffler à l'IGF, l'Inspection Générale des Finances, en ce milieu d'année 2024 avec la mise en place dans le pays des institutions issues des élections du 20 décembre 2023? Même si cela n'est pas officiellement annoncé, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'un esprit nouveau s'installe dans les travées de ce grand service relevant de la présidence de la République qui s'apprête à prendre ses quartiers dans le mini gratte-ciel géant d'une dizaine de niveaux, contigu à ses anciennes installations, que vient d'ériger, sur l'avenue du Haut Commandement, dans la zone militaire de la ville, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key, avec l'accord du Président de la République qui devrait certainement l'inaugurer.

Deux fois oublié - à la lecture de l'ordonnance présidentielle et à la présentation des membres du Gouvernement devant la plénière d'investiture de l'équipe gouvernementale Suminwa, le nouveau ministre de la Justice et Garde des Sceaux Constant Mutamba Tungunga n'est pas moins visible dans les médias et les réseaux sociaux depuis la cérémonie de remise et reprise avec sa prédécesseuse Rose Mutombo Kiese bien que ses premières sorties publiques laissent parfois les observateurs mais dénotent des signes d'engagement à la tâche. Lundi 17 juin, il a reçu, pendant plusieurs heures, dans son cabinet, le Patron de l'Inspection Générale des Finances, Jules Alingete Key. Constant Mutamba Tungunga a aussi reçu le Procureur Général près la Cour



Ci-haut, le mini gratte-ciel géant d'une dizaine d'étages que vient d'ériger, sur l'avenue du Haut Commandement, l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service, Jules Alingete Key (ci-bas). DR.

de Cassation, Firmin Mvonde Mambu. Quel message le Garde des Sceaux a passé à ces deux interlocuteurs ? « Il nous a demandé de faire diligence, en transmettant le plus rapidement possible, tous les rapports de ces trois dernières années ayant établi des faits de corruption et de criminalité financière pour que le ministère de la Justice s'en occupe. Donc, nous allons rapidement, dans les 72 heures, recenser tous les rapports ayant établi des faits de criminalité financière pour les transmettre à l'autorité », a déclaré Jules Alingete Key à la sortie de l'audience.

« Deuxièmement, une série d'audits vient d'être commandée à l'Inspection Générale des Finances, notamment l'audit de tous les fonds mis (sortis du Trésor public) pour l'indemnisation des victimes de Kisangani. Ce travail a déjà commencé aujourd'hui, une équipe d'inspecteurs des Finances est en route pour Kisangani pour essayer de vérifier ce qui a été fait de ces fonds. Il y



a également l'audit des travaux de réhabilitation du Palais de Justice par la société (turque) Milvest et l'autorité veut que nous puissions

mettre à sa disposition tous les éléments : les contrats, les fonds libérés, le niveau d'exécution financière et le niveau d'exécution

physique des travaux», a poursuivi l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service.

MOBILISATION DES RECETTES.

Que va entreprendre le tout nouveau ministre de la Justice ? À entendre les dernières prises de parole du Procureur Général près la Cassation, Firmin Mvonde Mambu, qui s'est adressé par courrier à ses magistrats mais aussi a fait une déclaration publique, appelant à la cessation des antivaleurs parmi ses collaborateurs, citant notamment les actes de corruption, menaçant ceux dans son entourage qui

s'en rendraient coupables, peut-on penser qu'une nouvelle ère s'annonce dans le secteur de la justice ? Jules Alingete Key qui, en cinq ans, depuis qu'il est à la tête de ce service, a plongé dans mille dossiers de corruption dont se sont rendus coupables nombre de personnalités, sans certes faire remplir les prisons de ces redoutables individus, sans avoir réussi à faire retourner dans les caisses du trésor public les fonds détournés, voyant par contre ces personnalités arpenter désormais les Institutions de la République suite à leur puissance, en sait-il assez désor-

mais qu'il lui faut bien plus, à savoir du concret, si l'on veut qu'il prête oreille à ce qu'il entend ?

« La sagesse ne peut venir que de l'expérience », dit-on, et « l'expérience n'est rien d'autre que ce qui permet à l'homme de reconnaître une erreur quand il la recommence ».

Depuis un moment, à l'IGF, les mêmes mots reviennent quand on évoque la lutte contre la corruption.

« L'IGF a joué sa partition » ; « L'IGF a tiré son épingle du jeu ».

L'Inspection Générale des Finances qui vient de rappeler les équipes de sa brigade financière déployées dans les entreprises de l'État, dans les services publics et dans les ministères, semble désormais avoir planté son premier pilier : la priorisation de la mobilisation des recettes publiques. La lutte contre la corruption, est-elle laissée aux cours et tribunaux que le ministre de la Justice annonce pouvoir activer ? Reste le côté humain que nul, dans aucun cas, ne saurait minimiser. S'il n'avait pas été pris en charge par le Chef de l'État lui-même, Jules Alingete aurait connu le pire depuis sa nomination. Que des coups montés ! Que des injures publiques proférées ! Que des accusations gratuites portées ! Certains auraient soupçonné une coalition constituée rangée pour lui faire la peau ! D'où ces deux phrases : « L'IGF a joué sa partition », « L'IGF a tiré son épingle du jeu » ?

D. DADEI ■

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER
international

SINCE 1989

La RVA-SA sur la voie de relèvement même si les défis restent énormes

Le volume d'activités de la Régie des Voies Aériennes fait un bond de 42,5%



Salle Afromosia, Hôtel Novotel à Kinshasa. Vendredi 28 juin 2024, tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la RVA-SA. DR.

On peut douter de tout voire tout contester sauf que les chiffres restent les chiffres. Telle une plaque de marbre posée sur le sol, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Les conclusions du rapport de gestion de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, sont sans équivoque. « Nonobstant un environnement morose, l'année 2023 s'est révélée, à l'instar de 2022, une année de consolidation de la reprise au point d'approcher voire, dans certaines mesures, d'atteindre le niveau d'activité de la période d'avant le Covid-19 », écrit le texte, Rapport officiel de Gestion RVA 2023, rédigé par la direction générale de la RVA-SA pré-

senté vendredi 28 juin 2024 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'hôtel Novotel Kinshasa. Le texte poursuit : « Sur le plan technique, la RVA-SA a poursuivi l'exécution des projets de réhabilitation et de construction de ses infrastructures aéroportuaires grâce au financement BAD à travers la poursuite de l'exécution du Projet PPSA II (Projet Prioritaire de Sécurité Aérienne, ndlr). Sur le plan administratif, la RVA-SA a consacré des efforts pour l'amélioration de la gestion des ressources humaines au lendemain de la pandémie de Covid-19. Sur le plan financier, les résultats de l'évaluation au 31 décembre 2023 engrangés à l'échelle du pays, a de nouveau affichés des performances tant sur le plan de la production réalisée que

sur le plan des investissements financés par les ressources externes et internes ». La clôture des comptes de l'exercice 2023 de la régie indique, selon les états financiers 2023, trois faits majeurs qui traduisent de manière générale la reprise des activités au point d'approcher la situation d'avant la survenance de la pandémie de Covid-19 en 2020 avec ses effets néfastes qui avaient impacté négativement la production de la RVA-SA ; les chiffres ressortent une augmentation du volume d'activité de la RVA-SA par rapport à l'année 2022, soit 42,53% si on se reporte aux montants des services rendus en 2023 et 2022, qui étaient respectivement de 309.393.567.417,86 CDF et 217.072.309.176,53 CDF ; l'application de la

loi des finances 2023 sur la neutralité fiscale a eu de l'impact sur le résultat de l'exercice 2023 en permettant d'améliorer le résultat pour 88.328.289.591,67 CDF.

COMMISSAIRES AUX COMPTES. Le rapport annuel de gestion et les états financiers 2023 ont été approuvés sur le banc par l'État actionnaire qui en a donné la décharge aux Administrateurs. Ces comptes avaient été présentés la veille jeudi 27 juin au Conseil d'Administration de la RVA-SA avant l'Assemblée Générale Ordinaire. Par sa décision n° CA/04/2024/009 prise lors de sa réunion statutaire du 24 avril 2024, le Conseil d'Administration avait arrêté les états financiers de synthèse de la RVA-SA comme suit :

■ Pieds du bilan : 6.568.931.671.518,90 CDF contre 5 794 810 382 952,90 CDF en 2022, soit une augmentation de +13,35% ;
 ■ Résultat de l'exercice déficitaire : 191.739.638.805,78 CDF ;
 ■ Chiffre d'Affaires : 306.761.855.661,16 CDF en 2023 contre 217.072.309.176,63 CDF en 2022 ;
 ■ Charges du personnel : 189.261.406.048,68 CDF en 2023 contre 156.091.139.426,41 CDF en 2022, soit une augmentation de +21,25% ;
 ■ Total de l'actif immobilisé : 5.829.472.239.773,30 CDF en 2023 contre 5.270.487.602.492,90 CDF en 2022, soit une augmentation de +10,60% ;
 ■ Activité déployée par la RVA-SA rentable au regard de son excédent brut d'exploitation positif et la création de la

richesse consécutive à la valeur ajoutée. Les assises de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme qui gère 53 aéroports et aérodromes du pays dont quatre aéroports internationaux - Kinshasa N'Djili, Lubumbashi Luano, Kisangani Bangoka et Goma - avaient été convoquées, présidées et dirigées en la salle Afromosia du Novotel, par le président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, conformément à l'article 33 des Statuts coordonnés de la RVA-SA. Entreprise à propriétaire unique qu'est l'État congolais qui dispose des 100% des parts, étaient présents, au premier rang, le représentant attitré de l'État qu'est le ministre du Portefeuille, trois représentants du

Gouvernement des cabinets de la Première ministre, chef du Gouvernement, du Vice-premier ministre en charge des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, du ministre d'État en charge du Budget, tous munis d'une procuration de l'État, en vertu de l'art. 2 du Décret n° 13/002 du 15 janvier 2013 portant organisation de la représentation de l'État Actionnaire Unique au sein de l'Assemblée Générale d'une entreprise publique transformée en société commerciale. Dans la salle se trouvaient aussi comme intervenants le Directeur Général de la RVA-SA, Léonard Ngoma Mbaki, le Directeur des Finances, Alain Mbayo Lubamba, deux commissaires aux comptes, l'un, Danny Nkuvu

(Suite en page 9).

L'aéroport modulaire de N'Djili dans un état d'amortissement total

(Suite de la page 8).

de MGI Strong Nkv, l'autre, Adolphe Okende Mbungu de La Pradelle Consulting. Tout en lien avec les exigences des dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, OHADA.

Le rapport d'opinion des Commissaires aux Comptes est clair sur les résultats de la RVA-SA : « À l'exception des incidences éventuelles des faits décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers et comptes annuels (...) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de RVA SA au 31 décembre 2023, de la situation financière et patrimoniale ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictés par l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du traité de l'OHADA ». Les experts comptables de MGI Strong Nkv et de La Pradelle Consulting qui ont certifié les



Le Conseil d'Administration de la RVA-SA effectue mardi 25 juin 2024 une visite d'inspection à l'aéroport de N'Djili. DR.

états financiers et les comptes annuels de la RVA-SA, ont assuré, lors de l'Assemblée Générale, avoir effectué l'audit des comptes de la RVA-SA clos le 31 décembre 2023, « selon les Normes Internationales d'Audit, ISA ».

BÂTIMENTS, MATÉRIELS OBSOLES. Mais cet audit, écrivent-ils, dans l'un de leurs rapports, « avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour

la détermination du montant global des rémunérations versées aux dirigeants sociaux et aux dix salariés les mieux rémunérés ». Il faut noter que le Conseil d'Administration de la RVA-SA a reçu mission du Gouvernement entre autres de mener à terme la stabilisation de la société ainsi que de son redressement.

En 2022, malgré la guerre russo-ukrainienne et celle dans les Kivu imposée par le Rwanda, la RVA-SA a poursuivi ses efforts de modernisation des infrastructures aéroportuaires visant à se position-

ner comme référence de la fourniture des services de navigation aérienne au plan régional. Soutenue par la BAD, la Banque Africaine de Développement dans le cadre du PPSA, Projet Prioritaire de Sécurité Aérienne, et par le Gouvernement, la RVA-SA ne fait pas moins face à d'énormes défis. Les plus importants de ces défis sont la dégradation généralisée de ses infrastructures dont aucune ne répond aux normes imposées par l'OACI, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. Nombre de pistes d'envol et

leurs dépendances (bâtiments et blocs techniques, tours de contrôle, aérogares passagers, fret, hangar, etc.) demandent à être réhabilités et modernisés suite aux fissures et nids de poule. Si le bâtiment dit aérogare modulaire de N'Djili construit en 2012 pour une durée de cinq ans complètement amorti, requiert une remise à niveau, des multiples bâtiments d'aérogare sont frappés d'obsolescence économique et technique (vétusté et exiguité) et confrontés aux problèmes d'étanchéité qui nécessitent de gros

travaux de réfection. Quant aux infrastructures radio-électriques constituées des équipements de communication, de navigation aérienne et de surveillance, si elles ont plus au moins fonctionné en 2023, elles sont trop vétustes au point d'être systématiquement en panne. Certains de ces équipements dont des câbles électriques sont trop souvent volés. De là, l'urgence de clôturer les emprises aéroportuaires laissées à des incursions et des envahissements par des constructions anarchiques, des traversées des riverains

voire des animaux. C'est cette situation qui a poussé le Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA accompagné du Directeur général Léonard Ngoma Mbaki, du Directeur général adjoint Louis-Blaise Londole Lokoyi, du Directeur de l'Aéroport de N'Djili, Michel Otshudi et des administrateurs, à effectuer mardi 25 juin 2024 une visite à l'aéroport international de N'Djili. Ils voulaient vérifier si les instructions données lors d'une série de visites effectuées un an auparavant, avaient été exécutées. **D. DADEI**

Des oiseaux envahissent la tour de contrôle de l'aéroport de N'Djili

Murs sales, plafonds dégradés, chariots en nombre insuffisant, Kin-Aéro, le PCA de la RVA-SA s'agace et tape du poing sur la table : ça doit changer radicalement.

L'état déplorable dans lequel se trouve l'Aéroport International de N'Djili préoccupe au plus haut point l'actuel Président du Conseil d'Administration, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba. Hier mardi 25 juin, le Comité de gestion de la RVA-SA, avec à sa tête le PCA Tryphon

Kin-kiey Mulumba, est descendu sur les lieux, visitant les coins et recoins de l'Aéroport International de N'Djili, cette porte d'entrée et de sortie, le lieu d'accueil, du premier accueil et de l'aurovoir. Tout ou presque a été inspecté par les administrateurs et censeurs : façades extérieures de l'aéroport et celle dominant sur le tarmac, parkings officiel et privé, salons officiel et diplomatique, les arrivées nationales et internationales, les départs nationaux et internationaux, les toilettes, etc. Cet exercice, le Professeur Kin-kiey

et ses camarades l'avaient fait une semaine après leur entrée en fonctions, il y a tout juste un an de cela. La visite d'hier avait pour but de voir si les instructions données, il y a un an, ont été exécutées. Constat du Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme : quelques instructions ont été partiellement réalisées. Pour Tryphon Kin-kiey, il y a un vrai problème d'entretien. Le visiteur fait face à des murs sales, des plafonds défoncés, la tour de contrôle envahie par une nuée d'oiseaux qui y ont

élu domicile, des toiles d'araignées, un centre de santé qui ne l'est que de nom, des salles de contrôle de filtrage avec des bacs estampillés Brussels Airlines en lieu et place de RVA-SA.

L'ESPRIT D'ACTION. Face à ce triste constat, le PCA a appelé le personnel à s'armer « de la volonté et d'un esprit d'action pour changer la perception de l'aéroport (...). On est dans une entité qui appartient à la RVA-SA, qui est une entité d'accueil des passagers, arrivants et partants. C'est la

porte d'entrée du pays, c'est comme la porte d'entrée de votre maison. Il faut que cette porte soit soignée », fait remarquer Kin-kiey Mulumba dit KKM. « Il y a un an, le Conseil d'administration était venu ici par deux fois. Nous avons visité cette entité, identifié les problèmes, donné des instructions. Et aujourd'hui, un an après, nous revenons pour voir si ces instructions ont été suivies et exécutées. Nous nous rendons compte que oui, partiellement quelques instructions ont été exécutées, mais l'entité reste encore dans

un état déplorable. Vous pouvez voir les plafonds comment ils sont, toujours dégradés. Vous venez de voir la situation de chariots. Lorsqu'un avion atterrit avec 150 passagers, on en trouve qu'une vingtaine », déplore-t-il. Il poursuit : « Vous venez de voir l'état des murs de notre maison, RVA-S. Ils sont si sales. Ce n'est pas une façon d'attirer les passagers, les investisseurs, les touristes. Comment voulez-vous que nous puissions développer notre pays si nous ne savons pas nous organiser, entretenir l'accueil ». Puis, il annonce

des décisions que la Direction générale va exécuter. « On a vu des situations qui sont extrêmement graves, des décisions vont être prises. Nous sommes ici avec la Direction générale, nous sommes le Conseil d'administration qui décide, mais c'est la direction générale qui exécute. Il appartient au Conseil d'Administration de prendre des sanctions lorsque des problèmes se posent. Pourquoi ça n'a pas changé radicalement ici ? Voilà pourquoi on est là ». **DIDIER KEBONGO** ■ *Forum des As, Kinshasa, 26 juin 2024.*

Un désordre organisé à l'aéroport de N'Djili mêlé à une léthargie éloquente



Mardi 25 juin 2024, le Conseil d'Administration de la RVA-SA mesure l'état dans lequel se trouve l'Aéroport International de N'djili. DR.

Mardi 25 juin 2024, en début d'après-midi, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba, Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes, RVA-SA, a personnellement mesuré l'état dans lequel se trouve l'Aéroport International de N'djili.

Accompagné de Léonard Ngoma Mbaki, Directeur Général, de Louis Blaise Londole Lokoyi, Directeur Général Adjoint et d'une équipe d'Administrateurs de cette entreprise publique, il a parcouru différents compartiments de ce site aéroportuaire pour de nouvelles mesures qui puissent

effectivement apporter des améliorations nécessaires. Sur place, Kin-kiey Mulumba et la Direction Générale de la RVA-SA ont constaté un désordre bien organisé mêlé à une léthargie éloquente. Ils ont remarqué, par exemple, que la plupart des affiches publicitaires en location sont en lambeaux. Ils ont également constaté l'état dégradant des plafonds dans plusieurs salles, salons et bureaux. Au niveau des services du Ministère de la Santé déployés pour s'occuper des cas de choléra, Tryphon Kin-kiey Mulumba a eu du mal à digérer l'état des lits réservés aux malades datant de plusieurs siècles. Il a déploré, pendant la même ronde, l'état

de certaines vitres et des installations hygiéniques. Il aura pratiquement parcouru l'ensemble du site. À chaque étape, il n'a cessé d'interpeller le Commandant en charge de l'aéroport comme pour l'encourager à prendre réellement ses responsabilités.

DES SOLUTIONS. Il lui a recommandé de refectionner, dans un premier temps et dans les plus brefs délais, la partie arrière du grand bâtiment abritant le salon commercial VIP. Pour lui, en effet, l'aéroport international de N'djili constitue la porte de Kinshasa qui, normalement, devrait contribuer à vendre positivement l'image du Congo, aussi

bien auprès des touristes, des visiteurs qu'auprès des investisseurs. C'est dans le même esprit que Tryphon Kin-kiey Mulumba a instruit le Commandant de la RVA-SA de saisir d'urgence la société Vodacom pour le remplacement de ses affiches et panneaux publicitaires abandonnés. Au terme de la visite, il a assuré que les lignes vont bouger. Il a réaffirmé la détermination affichée et l'engagement de l'ensemble de l'équipe dirigeante de la Régie des Voies Aériennes-SA à améliorer les failles constatées et à toujours privilégier des actions concrètes, comme pour matérialiser la vision du Président de la République,

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. « On est dans une entité qui appartient à la RVA-SA, une entité d'accueil des passagers. C'est la porte d'entrée du pays. C'est comme la porte d'entrée de votre domicile. Il faut que cette porte soit soignée. Il y a un an, le Conseil d'Administration était venu ici par deux fois. Nous avons visité cette entité. Nous avons identifié les problèmes. Nous avons donné des instructions. Aujourd'hui, un an plus tard, nous revenons pour voir si ces instructions ont été suivies et donc exécutées. Nous nous rendons compte que oui, partiellement, quelques instructions ont été exécutées. Mais, dans

l'ensemble, l'entité reste encore dans un état déplorable. Vous venez de voir les plafonds comment ils sont, toujours dégradés. Vous venez de voir la situation des chariots. Lorsqu'un avion atterrit avec 150 passagers, il ne trouve qu'une vingtaine de chariots. Vous venez de voir l'état des murs de notre maison. Ils sont si sales... Ce n'est pas une façon d'attirer les passagers, les investisseurs, les touristes», a-t-il martelé, après avoir bouclé la ronde du jour, au niveau du salon VIP du côté international. « Comment voulez-vous que nous puissions développer notre pays si nous ne savons pas nous organiser, entretenir

l'accueil ? Voilà pour quoi on est là. On a vu des situations qui sont extrêmement graves. Des décisions vont être prises. Nous sommes ici avec la Direction Générale. Nous sommes le Conseil d'Administration qui décide. Et, c'est la Direction Générale qui exécute. Il appartient au Conseil d'Administration de prendre des sanctions lorsque des problèmes se posent. Voilà pour quoi on est là. Pour le reste, nous allons échanger avec la Direction Générale et le Commandant de l'aéroport», a-t-il encore déclaré en présence des administrateurs ayant suivi de près cette évaluation.

La Prospérité
Kinshasa,
26 juin 2024.

BILAN ACTIF EN CDF DE LA RVA-SA AU 31 DÉCEMBRE 2023 COMPARÉ À L'EXERCICE 2022

| ACTIF | | | | | | |
|-------|---|------|----------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| Réf. | ACTIF | NOTE | Exercice 2023 | | | Exercice 2022 |
| | | | Brut | Amort/Deprec | Net | Net |
| AD | IMMOBILISATION INCORPORELLE | 3 | 2 841 905 500,85 | 2 821 335 647,5 | 20 569 853,3 | 36 632 524,1 |
| AE | Frais de Développement et de prospection | | - | - | - | - |
| AF | Brevets, Licences, Logiciels et Droits similaires | | 2 841 905 500,85 | 2 821 335 647,54 | 20 569 853,3 | 36 632 524,1 |
| AG | Fonds commercial et droit au bail | | - | - | - | - |
| AH | Autres immobilisations incorporelles | | - | - | - | - |
| AI | IMMOBILISATION CORPORELLE | 3 | 6 789 590 407 529,37 | 1 536 408 430 861,5 | 5 253 181 976 667,9 | 4 718 692 637 341,1 |
| AJ | Terrains | | 1 800 466 996 840,28 | | 1 800 466 996 840,3 | 1 800 466 996 840,3 |
| AK | Bâtiments | | 4 585 640 206 468,07 | 1 284 489 764 601,53 | 3 301 150 441 866,5 | 2 783 412 709 324,0 |
| AL | Aménagements, agencements et installations | | 103 719 495 150,25 | 41 642 539 112 ,39 | 62 076 956 037,9 | 57 147 931 853,9 |
| AM | Matériel, mobilier et actifs biologiques | | 253 418 728 627,47 | 169 273 082 618,41 | 84 145 646 009,1 | 72 447 626 826,9 |
| AN | Matériel de transport | | 46 344 980 443,30 | 41 003 044 529,13 | 5 341 935 914,2 | 5 217 372 496,0 |
| AP | Avances et acomptes versés sur immobilisation | 3 | 573 473 608 899,27 | - | 573 473 608 899,3 | 498 893 960 902,2 |
| AQ | IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 4 | 33 800 161 947,33 | - | 33 800 161 947,3 | 52 864 371 725,5 |
| AR | Titres de participation | | - | - | - | - |
| AS | Autres immobilisations financières | | 33 800 161 947,3 | - | 33 800 161 947,3 | 52 864 371 725,5 |
| AZ | TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | | 7 399 706 083 876,82 | 1 539 229 766 509,0 | 5 860 476 317 367,8 | 5 270 487 602 492,9 |
| BA | ACTIF CIRCULANT HAO | 5 | 10 558 335,63 | - | 10 558 335,6 | 10 558 335,63 |
| BB | STICKS ET ENCOURS | 6 | 5 681 134 918,19 | 2 145 485,85 | 5 678 989 432,3 | 4 541 414 410,3 |
| BG | CRÉANCES ET EMPLOIS ASSIMILÉS | | 462 878 074 968,68 | 33 141 677 049,9 | 429 736 397 918,8 | 354 162 233 768,9 |
| BH | Fournisseurs avances versées | 17 | 45 545 394 950,00 | | 45 545 394 950,00 | 45 998 424 258,4 |
| BI | Clients | 7 | 334 110 911 302,85 | 32 009 542 655,9 | 302 101 368 646,9 | 216 549 773 671,7 |
| BJ | Autres créances | 8 | 83 221 768 715,83 | 1 132 134 394,0 | 82 089 634 321,9 | 91 614 035 838,7 |
| BK | TOTAL ACTIF CIRCULANT | | 468 569 768 222,50 | 33 143 822 535,7 | 435 425 945 686,8 | 358 714 206 514,8 |
| BQ | Titres de Placement | 9 | - | - | - | - |
| BR | Valeurs à encaisser | 10 | - | - | - | 1 429 651 288,1 |
| BS | Disponibilités | 11 | 70 807 072 005,01 | 2 504 746 461,0 | 68 302 325 544,0 | 52 739 909 781,5 |
| BT | TOTAL TRÉSORERIE ACTIF | | 70 807 072 005,01 | 2 504 746 461,0 | 68 302 325 544,0 | 54 169 561 069,6 |
| BU | Écart de conversion actif | 12 | 177 889 976 524,82 | - | 177 889 976 524,8 | 111 439 012 875,7 |
| BZ | TOTAL GÉNÉRAL | | 8 116 972 900 629,15 | 1 574 878 335 505,71 | 6 542 094 656 123,4 | 5 794 810 382 952,9 |

BILAN PASSIF EN CDF DE LA RVA-SA AU 31 DÉCEMBRE 2023 COMPARÉ À L'EXERCICE 2022

| PASSIF | | | | | |
|--------|--|------|----------------------|-----|---------------------|
| Réf. | LIBELLE | NOTE | Exercice 2023 | | Exercice 2022 |
| | | | Net | Net | |
| CA | Capital | 13 | 339 986 000 000,00 | | 339 986 000 000,00 |
| CB | Actionnaires capital non appelé | 13 | - | | - |
| CD | Primes d'apport d'émission, de fusion | 14 | - | | - |
| CE | Écarts de réévaluation | 3C | 3 833 106 755 100,07 | | 3 833 109 164 528,1 |
| CF | Réserves indisponibles | 14 | - | | - |
| CG | Réserves libres | 14 | 327 432,2 | | 327 432,2 |
| CH | Report à nouveau | 14 | - 255 230 107 354,71 | | - 19 783 701 852,5 |
| CJ | Résultat net de l'Exercice | | - 211 789 503 536,37 | | - 236 000 122 822,6 |
| CL | Subvention d'investissement | 15 | 328 195 196 543,39 | | 282 098 615 080,8 |
| CM | Provisions réglementées | 15 | 556 691 227 626,7 | | |
| CP | TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES | | 4 590 959 895 811,2 | | 4 199 410 282 366,0 |
| DA | Emprunts et dettes financières | 16 | 191 722 613 128 ,80 | | 169 484 313 182,8 |
| DB | Dettes de location acquisition | 16 | - | | - |
| DC | Provisions financières pour risques et charges | 16 | 713 593 322 593,16 | | 505 200 330 528,7 |
| DD | TOTAL DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉS | | 905 315 935 722,0 | | 674 684 643 711,4 |
| DF | TOTAL RESSOURCES STABLES | | 5 496 275 831 533,2 | | 4 874 094 926 077,4 |
| DH | Dettes circulantes HAO | 5 | 13 337 632 251,00 | | 13 930 163 338,4 |
| DI | Clients, avances reçues | 7 | 980 978 512,70 | | 16 153 155 078,0 |
| DJ | Fournisseurs d'exploitation | 17 | 64 262 117 601,64 | | 50 024 530 741,9 |
| DK | Dettes fiscales et sociales | 18 | 845 358 376 181,8 | | 732 080 583 431,6 |
| DM | Autres dettes | 19 | 15 333 260 671,23 | | 23 933 425 643,3 |
| DN | Risques provisionnés | 19 | 252 751 914,2 | | 12 988 422 935,8 |
| DP | TOTAL PASSIF CIRCULANT | | 939 525 117 132,5 | | 849 110 281 169,0 |
| DQ | Banques, crédits d'escompte et de trésorerie | 20 | - | | - |
| DR | Banques, crédits de trésorerie | 20 | 26 525 225 015,26 | | 16 086 332 951,7 |
| DT | TOTAL TRÉSORERIE PASSIF | | 26 525 225 015,26 | | 16 086 332 951,7 |
| DV | Écart de conversion-Passif | 12 | 79 768 391 442,48 | | 55 518 842 754,8 |
| DZ | TOTAL GÉNÉRAL | | 6 542 094 565 123,4 | | 5 794 810 382 952,9 |

COMPTE DE RÉSULTAT EN CDF DE LA RVA-SA AU 31 DÉCEMBRE 2023 COMPARÉ À L'EXERCICE 2022

| Réf. | LIBELLES | Note | Exercice 2023 | Exercice 2022 | |
|-----------|---|------|---------------|-----------------------------|-----------------------------|
| TA | Ventes de marchandises | A | 21 | 1 255 100 441,06 | 997 698 420,30 |
| RA | Achats de marchandises | | 22 | - 1 000 171 402,81 | - 410 741 500,70 |
| RB | Variation de stocks | | 6 | 26 244 513,60 | 6 353 577,18 |
| XA | MARGE COMMERCIAL (Somme TA à RB) | | | 281 173 551,85 | 593 310 496,78 |
| TB | Ventes des produits fabriqués | B | 21 | 692 042 999,27 | 576 335 503,70 |
| TC | Travaux, services vendus | C | 21 | 267 487 204 860,48 | 184 407 309 124,04 |
| TD | Produits accessoires | D | 21 | 39 959 219 117,05 | 31 090 966 128,59 |
| XB | CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B+C+D) | | | 309 393 567 417,86 | 217 072 309 176,63 |
| TE | Production stockée (ou déstockée) | | 6 | - | - |
| TF | Production immobilisée | | 21 | 14 408 505,00 | 34 749 045,00 |
| TG | Subvention d'exploitation | | 21 | 1 147 640 100,00 | 478 414 855,00 |
| TH | Autres produits | | 21 | 108 894 839 872,96 | 140 220 070 747,31 |
| TI | Transferts de charges d'exploitation | | 12 | 1 794 807 328,32 | 1 233 673 668,82 |
| RC | Achats de matières premières et fournitures liées | | 22 | - 478 959 376,00 | - 338 884 790,00 |
| RD | Variation de stocks | | 6 | 2 163 090,59 | - 447 863,79 |
| RE | Autres achats | | 22 | - 27 283 575 589,07 | - 21 340 444 023,65 |
| RF | Variation de stocks | | 6 | 1 109 411 262,28 | 300 613 933,18 |
| RG | Transports | | 23 | - 2 798 737 432,84 | - 2 078 722 095,92 |
| RH | Services extérieurs | | 24 | - 44 322 453 242,21 | - 35 953 315 986,36 |
| RI | Impôts et taxes | | 25 | - 6 978 571 014,38 | - 6 978 571 014,38 |
| RJ | Autres charges | | 26 | - 117 524 298 783,67 | - 102 375 988 64,52 |
| XC | VALEUR AJOUTÉE (XB+RA+RB)+(Somme TE à RJ) | | | 220 719 377 760,13 | 189 869 069 087,80 |
| RK | Charges de personnel | | 27 | - 190 697 943 342,14 | - 156 091 139 426,41 |
| XD | EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK) | | 28 | 30 021 434 417,99 | 33 777 929 661,39 |
| TJ | Reprises d'amortissements, de provisions et de dépréciation | | 28 | 186 861 528 041,43 | 92 141 798 651,10 |
| RL | Dotation aux amortissements et aux provisions | | 3C & 28 | - 461 138 978 170,05 | - 335 287 826 334,83 |
| XE | RÉSULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL) | | | - 244 256 015 710,63 | - 209 368 098 022,34 |
| TK | Revenus financiers et assimilés | | 29 | 18 093 169 353,51 | 6 330 152 296,74 |
| TL | Reprises de provisions et dépréciations financières | | 28 | 47 704 988 009,65 | 52 580 536 829,53 |
| TM | Transferts de charges financières | | 12 | - | - |
| RM | Frais financiers et charges assimilés | | 29 | - 20 979 236 734,51 | - 46 081 414 657,84 |
| RN | Donation aux provisions et aux dépréciations financières | | 3C & 28 | - 98 112 400 486,40 | - 47 704 988 009,65 |
| XF | RÉSULTAT FINANCIER (Somme TK à RN) | | | - 53 293 479 857,75 | - 34 875 713 541,22 |
| XG | RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (XE+XF) | | | - 297 549 495 568,38 | - 244 243 811 563,56 |
| TN | Produits des cessions d'immobilisations | | 3D | 596 146 843,95 | 12 537 286 221,50 |
| TO | Autres produits HAO | | 30 | 88 366 354 012,67 | 150 515 455,65 |
| RO | Valeurs comptables des cessions d'immobilisations | | 3D | - 208 000,00 | - 929 594 953,13 |
| RP | Autres charges HAO | | 30 | - 34 682 268,00 | - 1 372 098 712,87 |
| XH | RÉSULTAT HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (TN à RP) | | | 88 927 610 588,62 | 10 386 108 011,15 |
| RQ | Participations des travailleurs | | 30 | - | - |
| RS | Impôts sur le résultat | | 37 | - 3 167 618 556,61 | - 2 142 419 270,17 |
| XI | RÉSULTAT NET (XG+XH+RQ+RS) | | | - 211 789 503 536,37 | - 236 000 122 822,58 |

TABLEAU DES FLUX EN TRÉSORERIE EN CDF

| Réf | LIBELLES | EXERCICE 2023 | EXERCICE 2023 |
|-----------|---|----------------------------|----------------------------|
| ZA | Trésorerie nette au 1^{er} janvier | 38 083 228 117,86 | 21 320 406 750,17 |
| FA | Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG) | 43 43 515 315 603,11 | - 9 337 335 227,10 |
| FB | - Actif Circulant H.A.O. | | - 5 748 024,70 |
| FC | - Variation des Stocks | - 1 166 230 300,80 | - 304 855 390,80 |
| FD | Variation des créances | - 119 908 101 343,40 | - 73 997 452 085,22 |
| FE | + Variation du passif circulant | 93 630 656 164,60 | 105 981 688 621,52 |
| | Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE) | | |
| ZB | Flux de Trésorerie provenant des activités opérationnelles (FA à FE) | 16 071 549 123,51 | 22 336 297 893,70 |
| FF | Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | | |
| | - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles | | - 276 753 680 ,00 |
| FG | - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles | - 884 200 432,07 | - 4 769 298 221,00 |
| FH | - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières | - 430 399 400,00 | - 531 468 604,91 |
| FI | + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorp et corp | 363 821 470,00 | 12 537 286 221,50 |
| FJ | + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières | 49 727 523,30 | 30 687 967,40 |
| ZC | Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (FF à FJ) | - 901 050 838 ,77 | 6 990 453 682,99 |
| | (Flux de trésorerie provenant des activités du financement par les capitaux propres) | | |
| FK | + Augmentations de capital par apport nouveau | | |
| FL | + Subventions d'investissement reçues | | |
| FM | - Prélèvements sur le capital | | |
| FN | - Dividendes versées | | |
| ZD | Flux de Trésorerie provenant des capitaux propres (FK à FN) | - | - |
| | Trésorerie provenant des activités du financement par les capitaux étrangers | | |
| FO | + Emprunts | | |
| FP | + Autres dettes financières | 125 725 239,10 | 143 723 656,00 |
| FQ | - Remboursements des emprunts et autres dettes financières | - 11 602 351 113,00 | - 12 707 653 865,00 |
| ZE | Trésorerie provenant des activités du financement par les capitaux étrangers (FO à FQ) | - 11 476 625 873,90 | - 12 563 930 209,00 |
| ZF | Flux de trésorerie provenant des activités du financement (D+E) | - 11 476 625 873,90 | - 12 563 930 209,00 |
| ZG | Variation de la trésorerie nette de la période (B+C+F) | 3 693 872 410,84 | 16 762 821 367,69 |
| ZH | Trésorerie au 31 décembre (G+A) | 41 777 100 528,70 | 38 083 228 117,86 |

Amorcé en 2018, le projet de construction d'un nouvel aéroport à N'Djili tarde à démarrer



L'aéroport de N'Djili situé au cœur du continent, la plus importante dans la zone des Grands Lacs, demande à être remis à niveau. DR.

L' Aéroport International de N'Djili (code IATA : FIH, code OACI : FZAA) est l'aéroport principal de la capitale congolaise, Kinshasa et du pays en termes du nombre d'escaliers d'avions et de circulation de passagers. Situé sur la commune de la N'Sele en bordure du Pool Malebo, à une vingtaine de kilomètres à l'Est du centre des affaires, en plein cœur de la ville à laquelle il est relié par le boulevard Lumumba, son accès, par une voie unique, n'est malheureusement pas des plus simples pour les arrivants et les partants.

Plusieurs projets en gestation existent initiés par le Gouvernement. Ils pourraient faciliter l'accès par l'érection de voies plus directes notamment le long du fleuve. Mais d'ici là... Inaugurée en 1953, cette infrastructure aérienne a été successivement utilisée, lors de la période coloniale, comme plate-forme de correspondances de la compagnie aérienne belge Sabena transformée en SN Brussels Airlines et des compagnies congo-

laises Air Congo, devenue plus tard Air Zaïre, puis LAC, Lignes Aériennes Congolaises, puis Congo Airways, et d'autres compagnies privées telles CAA, Service Air, Gomair, etc.

La piste principale de N'Djili, longue de 4.700 m, a longtemps été la plus longue du monde, au point que les plus grands appareils terminent leur atterrissage et décollent à mi-piste. Le processus de centralisation politique et administrative mis en œuvre par le régime Mobutu, fit de cet aéroport la principale porte d'entrée et de sortie du pays et ce, en dépit du fait que des sites aéroportuaires comme ceux de Lubumbashi, de Kisangani, de Goma, etc., bénéficient de capacités d'accueil international, notamment la longueur des pistes pour les gros porteurs. Sous-financé depuis de nombreuses années par les pouvoirs publics, l'opérateur aéroportuaire, à savoir, la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, se trouve dans l'incapacité de mettre en œuvre et de faire respecter toutes les normes internationales en matière de sécurité. Datant de plus d'un demi-siècle,

les infrastructures ont bénéficié de si peu de rénovations ou d'améliorations qu'elles sont régulièrement visées par des mesures d'exclusion de la part de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, OACI en sigle (International Civil Aviation Organization, ICAO en anglais), une organisation internationale qui dépend de l'Organisation des Nations unies avec siège à Montréal, au Canada, dont le rôle est de participer à l'élaboration des politiques et des normes qui permettent la standardisation du transport aéronautique international.

LE PLUS IMPORTANT DES GRANDS LACS.

Ce qui intéresse le plus l'OACI pour N'Djili, c'est l'entretien de la piste d'atterrissage, les services des pompiers, la sécurité des bagages, la mesure contre le risque d'attentats terroristes. Il faut noter que N'Djili est l'aéroport le plus important de la zone des Grands Lacs avec des liaisons fréquentes et directes avec Paris, Bruxelles, Johannesburg et Douala. L'aéroport bénéficie également d'un réseau étendu aux villes principales congolaises telles Kisangani, Lubum-

bashi, Kindu, Goma, Mbandaka, Matadi, Kananga, Mbuji-Mayi, Bukavu. Le trafic des passagers est également alimenté par les voyageurs venus depuis Brazzaville, moins dotée en liaisons aériennes. Le projet de construction d'un nouvel aéroport gagné par la firme chinoise Wietc, Weihai International Economic & Technical Cooperative Co. Ltd, tarde à voir le jour. Le Gouvernement congolais pense à se tourner vers des sociétés notamment de Qatar ou de la Turquie, telle la turque Mil-vest actuellement en difficultés après avoir échoué à terminer le centre financier de Kinshasa. Mais les Chinois de Wietc ne lâchent pas prise. Face à la résiliation de leur contrat par le Gouvernement congolais, ils menacent d'aller devant un tribunal d'arbitrage, telle la Chambre de commerce internationale de Paris, tout en proposant ou le maintien de leur projet ou le règlement à l'amiable, suivant les conditions prévues dans le contrat initial selon un courrier adressé le 19 juin 2023 au Directeur Général de la RVA-SA. Le 14 juin 2023, le ministre des Trans-

ports, Voies de communication et de Désenclavement, Marc Ekila Likombo, avait écrit un courrier au Directeur Général de la RVA-SA portant «décision de résiliation du contrat du marché de construction d'une nouvelle aérogare passagers à l'aéroport international de N'Djili ». Le projet de construction du nouvel aéroport international de N'Djili est un projet d'un coût total de 340 millions de \$US. Le Gouvernement congolais, sous le régime Kabila, avait avancé 20 millions de \$US, comme acompte de 30 %, sur un montant de 102 millions de \$US. Wietc avait pré-financé à hauteur de 10 millions de \$US. « Dans le cadre de la modernisation des infrastructures aéroportuaires de la République Démocratique du Congo, le Gouvernement de la République avait amorcé, depuis 2018, des négociations avec la Banque d'import et d'export de la République populaire de Chine, Eximbank of China, aux fins d'aboutir au financement du projet susmentionné », avait écrit l'ancien ministre Marc Ekila Likombo. Puis : « Il est néanmoins utile de porter à votre particulière attention qu'à ce jour, cinq années

se sont écoulées sans qu'un quelconque décaissement du bailleur de fonds n'ait été effectué, malgré le déblocage par le Gouvernement, d'une somme de vingt millions de \$US au titre d'avance partielle de démarrage. Quant au niveau d'avancement des travaux prévus, l'état des lieux actuel révèle leur arrêt depuis décembre 2020. Au regard de ce qui précède et dans le but de se conformer sans délai aux recommandations des institutions et des organes internationaux d'aviation civile, le gouvernement de la République a, lors de la réunion du jeudi 8 juin 2023 présidée par le ministre des Finances et moi-même avec la société Wietc, pris la décision de mettre fin au contrat signé avec l'entreprise chinoise Wietc et d'explorer de nouvelles pistes de solutions devant lui permettre une entame rapide des travaux ». « À cet effet, je vous enjoins, sans délai, de notifier à l'entreprise ci-dessus nommée, la décision du Gouvernement et à entamer les démarches idoines tout en favorisant un règlement à l'amiable », conclut le ministre. Dans sa réaction, Weihai International Economic & Technical Cooperative Co.

Ltd, avait rejeté les raisons invoquées par le ministre. «La société Wietc estime que les raisons listées dans votre notification de résiliation ne sont pas fondées, et nous n'acceptons et n'adhérons pas à cette notification de résiliation de contrat. L'entreprise Wietc a pleinement rempli ses obligations contractuelles, et a investi d'énormes ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre du projet. Et la suspension du projet n'est pas de la responsabilité de l'entreprise Wietc mais, comme indiqué dans votre notification de résiliation de contrat, ladite suspension est causée par la non-mobilisation des fonds nécessaires pour l'exécution du projet par le gouvernement ». Pour Wietc, la résiliation de son contrat est une faute grave. Elle dit ne guère pouvoir accepter cette résiliation. Wietc jouit encore de tous les droits accordés dans le contrat tel que le droit d'utilisation et d'accès libre au chantier des travaux. Il est temps de régler définitivement cette question en donnant la chance à cette plate-forme aérienne de se mettre à niveau.

T. MATOTU ■

Vrai monstre Land Rover Defender 2024



Quoiqu'il en soit, le travail de la firme britannique avec son Land Rover Defender 2024 Apocalypse 6x6 est tout de même très impressionnant. DR.

Vici les points touchés par la mise à jour du Land Rover Defender 2024 : moteurs, esthétique et équipements.

Près de quatre ans après ses débuts, le Land Rover Defender fait peau neuve avec l'année modèle 2024, dédiée à toute la famille et axée principalement sur l'équipement et l'aménagement, touchant également les moteurs. Toutes les nouveautés sont d'ores et déjà disponibles à la commande sur le site officiel de Land Rover et chez les concessionnaires. Tout commence avec le nouveau Land Rover Defender 110 Sedona édition, doté d'une carrosserie rouge Sedona et d'éléments noirs contrastés. Reposant sur de grandes jantes en alliage de 22 pouces, il tire son nom d'une ville de

l'Arizona célèbre pour ses paysages de roches rouges, dont les contours sont repris dans une décalcomanie spéciale sur le capot. Basé sur la version X-Dynamic HSE, le Defender 110 Sedona dispose de sièges en cuir et de nombreux détails dédiés à l'intérieur. Le Land Rover Defender 110 Sedona avec moteur rechargeable de 300 ch est proposé au prix de 113.008 euros et ne sera disponible que pendant un an. Le Land Rover Defender 130, le plus long de la gamme, est équipé du pack Captain Chairs, composé de nouveaux sièges individuels ventilés (chauds et froids) pour la deuxième rangée, formant une petite allée centrale qui facilite l'accès à la troisième rangée de sièges. Enfin, le nouveau pack Signature Interior fait son apparition et comprend tout d'abord de

nombreuses améliorations au niveau des sièges : ceux de la première rangée disposent de 14 réglages électriques, du chauffage, de la climatisation et de nouveaux appuie-tête, tout comme ceux de la deuxième rangée (qui n'ont pas besoin de nombreux réglages électriques). En revanche, au troisième rang, la banquette est chauffée. De nouveaux matériaux d'habillage intérieur font également partie du pack. Les différents packs de finition : S, X-Dynamic SE, X-Dynamic HSE, X et V8 seront complétés par de nouveaux packs dédiés aux différents aspects du Land Rover Defender, de la conduite (avec la possibilité d'avoir par exemple différentiel électronique actif, pneus tout-terrain, Terrain Response 2, suspension pneumatique électronique, etc.) à l'intérieur, avec dif-

férents matériaux et systèmes pour augmenter le confort.

MONSTRE À SIX ROUES.

La dernière nouveauté, et non des moindres, concerne les moteurs du Land Rover Defender 2024. Les moteurs P425 et P300e PHEV (homologués Euro 6e) remplacent les moteurs P400 et P400e. Le premier est le V8 5.0 Supercharged de 425 ch capable de passer de 0 à 100 km/h en 5,8 secondes et d'atteindre 191 km/h, le second est un rechargeable basé sur le 2.0 4 cylindres turbo essence pour un total de 300 ch, une vitesse de pointe de 191 km/h et un 0 à 100 parcouru en 7,6 secondes. Tout cela en attendant les débuts, prévus le 3 juillet, du Land Rover Defender Octa, la version la plus extrême du tout-terrain britannique. Mais il existe aussi une autre version:

Apocalypse 6X6 surtout connue pour ses transformations de 4x4 en monstres à six roues. Mais le tuner sait également faire des tout-terrains à quatre roues plus conventionnels. Justement, leur dernière version du Land Rover Defender a l'air très robuste et sauvage. Mais pas complètement extrême. La société a justement installé un nouveau système de suspension, des jantes et des pneus plus gros et d'autres modifications tout-terrain. C'est donc un Land Rover Defender 110 qui a été utilisé comme base de travail. Il a notamment reçu un kit de suspension qui élève la caisse de 22,8 cm. Le tout, sans compromettre la fonctionnalité du système de suspension pneumatique entièrement réglable. Le kit de «levage» a effectivement doublé la garde au sol d'origine.

Apocalypse 6x6 suggère qu'il s'agit du premier et du seul nouveau Defender équipé d'un système de suspension aussi avancé. Outre la garde au sol accrue qui fait ressembler le Defender à un vrai tout-terrain prêt pour la fin du monde. Cet impressionnant Land Rover est équipé de sabots de protection spécifiques, de marchepieds latéraux, d'un treuil, d'une galerie de toit et de nouvelles roues plus grandes. Les jantes à cinq rayons peintes couleur cuivre sont évidemment chaussées de pneus tout-terrain qui devraient permettre à ce baroudeur anglais de passer partout ! Ce Land Rover n'est en revanche pas équipé du puissant V8. Sous son capot, on retrouve le moteur quatre cylindres turbocompressé de 2,0 litres. Il développe 300 ch et de 400 Nm de couple. Il s'agit

en fait d'un modèle «P300» d'origine. Si les modifications sont beaucoup moins importantes que sur les autres créations d'Apocalypse 6X6, cela le rend bien plus accessible. Son prix n'est pas aussi déliant que les modèles à six roues qui nécessitent d'importants travaux pour modifier toute la carrosserie, le châssis et le système de transmission. Là, la boîte automatique et le moteur sont intacts et transmettent toujours la puissance aux 4 roues motrices. L'exemplaire illustré de ce Land Rover Defender pas comme les autres est proposé à la vente par South Florida Jeeps à un prix presque raisonnable. On parle tout de même de 99.000 \$US. Mais selon l'annonce, le véhicule qui a servi de base technique à cette création est un modèle 2020 qui n'avait que 5.718 km au compteur.

international

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.



Démystifié pour de vrai

Les fausses croyances sont courantes dans la société en matière de sexualité, et notamment lorsque cela concerne la sexualité des femmes et des personnes ayant un vagin. Le clitoris, la vulve, le point G, etc.

Quel est exactement leur rôle dans le désir et le plaisir sexuel? Y'a-t-il vraiment plusieurs orgasmes? Comment parvenir à l'orgasme?

«Es-tu vaginale ou clitoridienne?» Voilà une question posée à tort lorsqu'on aborde le sujet de l'orgasme chez les personnes ayant un vagin. Il me faut plus que jamais en l'espèce être directe : l'orgasme vaginal n'existe pas... même s'il est possible d'atteindre l'orgasme par la pénétration. Il s'agit effectivement d'un mythe bien ancré qui traduit la méconnaissance du fonctionnement des organes génitaux féminins et qui contribue grandement à creuser l'écart de jouissance entre les femmes cisgenres hétérosexuelles et les hommes cisgenres hétéros.

En effet, des études scientifiques ont rapporté que ces derniers, à savoir les hommes, atteignent toujours l'orgasme à 95 % lors des rapports sexuels alors que les femmes, elles, l'atteignent seulement à 65% du temps.

Cela serait causé par les scripts sexuels mal adaptés aux besoins des femmes ainsi que par la méconnaissance de leur corps.

Ceci étant dit, permettons-nous aujourd'hui de démystifier l'orgasme féminin afin de mieux le com-



Il est le seul organe du corps humain 100% dédié au plaisir et le seul et unique responsable du plaisir orgasmique chez la femme. DR.

prendre... pour mieux l'atteindre.

DONNEZ-LUI TOUTE L'ATTENTION.

Mettons quelque chose au clair. En plus d'utiliser plein de termes loufoques pour parler de la vulve (noune, chatte, etc.), on semble souvent avoir du mal à distinguer le vagin de la vulve. La vulve désigne l'ensemble de l'appareil reproducteur externe. Il englobe le mont du pubis, les grandes lèvres, les petites lèvres, le clitoris et le vagin. Oui, oui, le vagin fait partie de la vulve. D'ailleurs, ce dernier est le canal qui relie la vulve au col de l'utérus. C'est par là que passera bébé lors de l'accouchement.

Bien qu'il s'agisse d'une expérience subjective difficile à mettre en mot, il existe une définition théorique de l'orgasme. C'est une sensation de grand relâchement suite à l'atteinte d'un point culminant de plaisir et d'excitation.

Une accumulation de tensions suivie d'un relâchement souvent décrit comme une sensation de plénitude. Au niveau physiologique, l'orgasme est caractérisé par une série de contrac-

tions à pulsations rapides et involontaires du plancher pelvien. Alors qu'il est difficile de décrire l'orgasme à une personne qui dit ne jamais l'avoir atteint, il est toutefois possible de mentionner que lorsqu'il est atteint, on ne se pose plus de questions, on le sait. Tout simplement. Alors qu'il peut être plutôt commun chez les femmes d'avoir de la difficulté à atteindre l'orgasme, les études rapportent qu'environ seulement 5% des personnes ayant un vagin vont réellement présenter des troubles de l'orgasme, qu'on appelle aussi l'anorgasmie. On parle ici d'une incapacité à atteindre l'orgasme dûe à de multiples causes qui peuvent être biologiques ou physiologiques. L'anorgasmie peut être vécue de plusieurs façons. Elle peut être primaire: lorsqu'une personne n'a jamais eu d'orgasme, ou bien elle peut être situationnelle : lorsqu'une personne présente une incapacité à atteindre l'orgasme dans certaines situations spécifiques telles lors de la masturbation ou avec partenaire.

Le clitoris : donnez-lui toute l'attention

qu'il mérite ! Parler d'orgasme sans parler de clitoris, c'est comme parler de tartes aux pommes, sans parler de pommes ! Pour atteindre l'orgasme, il faut absolument stimuler directement ou indirectement le clitoris. Ce qu'il faut savoir sur ce dernier, c'est qu'il mesure entre 10 et 15 cm et qu'il est un organe externe et interne, majoritairement interne même.

Il est le seul organe du corps humain 100% dédié au plaisir et le seul et unique responsable du plaisir orgasmique chez la femme ! En effet, lorsqu'on parle d'orgasme vaginal ou d'orgasme provenant du point G, il faut comprendre que dans les deux cas, une stimulation indirecte du clitoris doit avoir lieu dans le vagin.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que les études rapportent que neuf femmes sur dix vont atteindre l'orgasme grâce à une stimulation directe et externe du clitoris, alors que seulement une femme sur cinq va être en mesure de l'atteindre grâce à la pénétration.

Ainsi, on en comprend que ça vaut la peine d'investir son

énergie dans la stimulation externe du clitoris, et ce, même s'il est aussi possible pour certaines d'atteindre l'orgasme en stimulant le point G. Cela dit, le point G reste une zone qui se développe avec un peu de patience et d'exploration.

Pour terminer, si l'atteinte de l'orgasme est quelque chose de plutôt difficile pour vous, sachez qu'il est possible d'y arriver avec les bons outils. Le simple fait de s'éduquer adéquatement sur le fonctionnement du corps peut vous aider grandement.

Permettez-vous d'explorer votre corps pour y découvrir vos préférences. Si vous sentez que vous avez des blocages à la suite d'événements traumatisants, que vous avez du mal à vous laisser aller, que l'anxiété de performance prend beaucoup de place dans vos rapports sexuels, n'hésitez pas à consulter un.e professionnel.le de la santé qualifié.e qui pourra vous accompagner dans votre épanouissement sexuel. N'oubliez surtout pas que tout le plaisir de la sexualité se trouve dans l'expérience et non pas dans la performance.

Au fait, c'est quoi le clitoris ? La femme, nul doute, a de la chance, nous les femmes ! Une partie de notre anatomie n'est dédiée qu'à notre propre plaisir ! Mais au-delà de ça, nous en savons bien peu sur son sujet. Voici donc dix choses que nous devons savoir sur le clitoris ! Le clitoris fut découvert au XVII siècle et son nom vient du grec ancien « kleitoris » qui signifie « sorte de pierre ». Bien que le clitoris ait déjà été décrit par Hippocrate, c'est le médecin italien

Realdo Colombo qui en détient la découverte officielle. Il est comme un iceberg. Il paraît bien petit, mais il cache une partie interne. Au total, il peut mesurer jusqu'à 9 cm ! Plusieurs spécialistes mentionnent d'ailleurs que c'est grâce à sa partie interne si la femme est en mesure d'avoir des orgasmes vaginaux. Un sujet qui demeure encore controversé de nos jours.

Chaque femme est différente, donc chacune a sa propre technique de masturbation clitoridienne. Normal que l'homme s'y perde un peu... Pas trop vite, plus fort, avec une plume, plus de langue, pas directement dessus, bref ! Rien de mieux que de diriger son partenaire pour un maximum de sensations. Et vous savez quoi ? En solo, il semblerait que seulement quatre minutes suffisent pour atteindre l'orgasme par masturbation clitoridienne ! On n'en demande pas tant au principal intéressé...

Un piercing au clitoris ? Comme plusieurs parties du corps, il est aussi possible de percer le clitoris. Il faut savoir que c'est très douloureux et que les risques d'infections sont accrus, mais lorsqu'il est bien entretenu, les femmes retirent beaucoup de plaisir avec le petit bijou. Il offrirait une stimulation supplémentaire pendant les relations sexuelles et la masturbation. C'est un grand sensible; Le gland du clitoris renferme plus de 10.000 terminaisons nerveuses qui le rendent incroyablement sensible aux caresses. En simple comparaison, le gland du pénis n'en contient qu'environ 4.000. L'orgasme assisté. Fait surprenant,

au XIX^e siècle, une femme considérée comme hystérique et/ou dépressive se voyait prescrire un orgasme médicalement assisté. Lors de son rendez-vous, un médecin lui caressait le clitoris jusqu'à l'orgasme pour ainsi « guérir » sa maladie. L'orgasme est encore une excellente façon de remédier à la grisaille, mais vous comprendrez qu'une telle pratique serait controversée de nos jours.

Il grandit. Le clitoris d'une femme dans la trentaine aura quadruplé depuis sa puberté. Après la ménopause, il aura sept fois la taille qu'il avait à la naissance. Déjà bien petit, son grossissement exponentiel est à peine visible. Ses contractions orgasmiques. Pendant l'orgasme, le clitoris a entre 3 et 15 contractions involontaires qui accentuent les sensations. Un orgasme clitoridien dure en moyenne entre 20 et 30 secondes et serait plus intense qu'un orgasme chez l'homme. La beauté de la chose est son pouvoir multiorgasmique !

L'ablation du clitoris. L'excision est une pratique barbare que subissent des milliers de jeunes filles du continent africain. Cette mutilation génitale a pour but de priver la femme du plaisir érotique et est maintenant reconnue comme un crime grave dans la majeure partie du monde. Cliteracy. Sophia Wallace, une artiste américaine, a mis sur pied le programme artistique « Cliteracy » qui a pour but d'améliorer les connaissances des gens sur le clitoris. Selon elle, ce bouton du plaisir est trop souvent oublié et elle s'est donnée comme mission de remédier à la situation.

L'hyper beauté n'est pas toujours payante

Selon Wikipédia, le beau ou la beauté est communément défini comme la caractéristique d'une chose qui au travers d'une expérience sensorielle (perception) ou intellectuelle procure une sensation de plaisir ou un sentiment de satisfaction ; en ce sens, la beauté provient par exemple de manifestations telles que la forme, l'aspect visuel, le mouvement, le son. La distinction entre ce qui est beau et ce qui ne l'est pas varie suivant les époques et les individus. Ce que l'on entend même par sentiment du beau diffère selon les penseurs et bien des cultures n'ont pas de mot qui corresponde exactement au « beau » du français actuel. Pour Platon, c'est par l'amour (éros) que l'on désire et découvre des choses de plus en plus belles. Dans ce contexte, l'amour est rattaché à la philosophie puisque c'est par le manque et le désir que l'on peut motiver la quête de la connaissance et de la sagesse. Le terme grec kalos (καλός), beauté, désigne tout ce qui est harmonieux (sumetron), c'est-à-dire tout ce dont les parties ne sont pas associées de manière effrayante ou ridicule. Ce qui est beau procure du plaisir à qui le regarde ou le touche, un plaisir esthétique ou érotique (Philèbe, 46b-47b).

Peut-on être trop beau ? Ce n'est pas un problème que la plupart de personnes ont à envisager - même si nous aimerions rêver que ce soit le cas. Pourtant, la psychologie s'intéresse depuis longtemps aux bienfaits et aux malédictions



Être hyper beau ou hyper belle a un bon côté mais aussi un mauvais côté. DR.

de la beauté. Les personnes qui ont la chance d'avoir des traits symétriques et une silhouette remarquable vivent-elles dans un nuage d'appréciation ou est-il parfois avantageux d'être simple ? Après avoir passé en revue des décennies de résultats, les psychologues sociales Lisa Slattery Walker et Tonya Frevert, de l'Université de Caroline du Nord à Charlotte, ont examiné toutes les données disponibles à ce jour - et leurs conclusions ne sont pas celles auxquelles on pourrait s'attendre. Au niveau le plus superficiel, on pourrait penser que la beauté est entourée d'une sorte de halo ; nous voyons qu'une personne possède un bon attribut, et par association, notre subconscient suppose qu'elle a été bénie dans d'autres domaines également. « C'est l'une des nombreuses caractéristiques de statut que nous pouvons identifier très tôt dans nos interactions », explique Lisa Walker. Pour les psychologues, cela s'appelle l'heuristique « ce qui est beau est bon », mais les fans de la sitcom 30 Rock la reconnaîtront peut-être sous le nom de « la bulle ». Le personnage de Jon Hamm est remarquablement incompetent, mais il parvient à vivre dans l'illusion grâce à sa beauté. En tant que médecin, par exemple, il n'est même pas capable d'exécuter la manœuvre de Heimlich, mais il a réussi à passer le cap de la faculté de médecine grâce à son charme naturel. D'après les données disponibles, la bulle est une réalité. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, Walker et Frevert ont trouvé une multitude de recherches montrant que les étudiants les plus beaux, à l'école

et à l'université, ont tendance à être jugés par les enseignants comme étant plus compétents et intelligents - ce qui se reflète dans les notes qu'ils leur donnent.

ELLE PEUT SE RETOURNER CONTRE NOUS. Qui plus est, l'influence de la bulle gonfle au fil des ans. « Il y a un effet cumulatif », explique Frevert. « Vous devenez plus confiant, vous avez plus de croyances positives et plus d'occasions de démontrer vos compétences ». Sur le lieu de travail, votre visage peut vraiment faire votre fortune. Lorsque tout le reste est pris en compte, les personnes plus séduisantes ont tendance à gagner plus d'argent et à grimper plus haut dans l'échelle de l'entreprise que les personnes considérées comme moins agréables à l'œil. Une étude portant

sur des diplômés de MBA a révélé que la différence de revenus entre les personnes les plus et les moins attrayantes du groupe était de 10 à 15 %, ce qui représente environ 230.000 \$US au cours d'une vie. « On vous confère des avantages tout au long de votre vie, depuis l'école jusqu'au lieu de travail », explique Lisa Walker. Même dans les tribunaux, une apparence agréable peut faire des miracles. Les accusés séduisants sont susceptibles d'obtenir des peines plus légères, voire d'échapper complètement à la condamnation ; les plaignants séduisants, quant à eux, ont plus de chances de gagner leur procès et d'obtenir des règlements financiers plus importants. « C'est un effet omniprésent », déclare Walker. Mais si la beauté est payante dans la plupart des cas, il existe

encore des situations où elle peut se retourner contre vous. Si les hommes séduisants peuvent être considérés comme de meilleurs leaders, par exemple, les préjugés sexistes implicites peuvent jouer contre les femmes séduisantes, les rendant moins susceptibles d'être embauchées pour des postes de haut niveau qui requièrent de l'autorité. Si vous voulez la version hollywoodienne de ce truisme, Frevert et Walker vous suggèrent de ne pas chercher plus loin que le film *Legally Blonde* de Reese Witherspoon. Et comme on peut s'y attendre, les personnes séduisantes des deux sexes se heurtent à la jalousie - une étude a révélé que si vous êtes interviewé par une personne du même sexe, celle-ci peut être moins encline à vous recruter si elle juge que vous êtes plus séduisant qu'elle. Plus inquiétant encore, être beau ou belle peut nuire à votre prise en charge médicale. Nous avons tendance à associer la beauté à la santé, ce qui signifie que les maladies sont souvent prises moins au sérieux lorsqu'elles touchent les personnes de belle apparence. Lorsqu'ils traitent des personnes souffrantes, par exemple, les médecins ont tendance à accorder moins d'attention aux personnes les plus belles. Et la bulle de la beauté peut être un endroit quelque peu solitaire. Une étude réalisée en 1975, par exemple, a révélé que les gens ont tendance à s'éloigner d'une belle femme sur le chemin - peut-être en signe de respect, mais en rendant tout de même l'interaction plus distante. « L'attrait peut conférer plus de pouvoir sur l'espace visible, mais cela peut aussi donner l'impression aux autres qu'ils ne peuvent pas s'approcher de cette personne », explique Frevert. Il est intéressant de noter que le site de rencontres en ligne

OKCupid a récemment rapporté que les personnes dont les photos de profil sont d'une beauté parfaite ont moins de chances de trouver des rendez-vous que celles dont les photos sont plus bizarres et moins parfaites - peut-être parce que les candidats sont moins intimidés. Ainsi, comme vous l'avez peut-être deviné, être beau n'est pas un passeport pour un bonheur certain - même si cela y contribue. Frevert et Walker tiennent à souligner que, comme nos conceptions de la beauté elle-même, ces influences sont superficielles et en aucun cas profondément ancrées dans notre biologie, comme certains pourraient le suggérer. « Nous avons tout un ensemble d'idéaux culturels sur la beauté qui nous permettent de dire si quelqu'un est attirant - et à travers ces mêmes idéaux, nous commençons à l'associer à la compétence », dit Walker. En un sens, il s'agit simplement d'un raccourci cognitif pour une évaluation rapide. « Et comme la plupart des raccourcis que nous utilisons, il n'est pas très fiable », ajoute Frevert. Et il pourrait être assez facile d'en atténuer l'impact - si les services des ressources humaines donnaient plus d'informations sur les réalisations d'un candidat avant un entretien, par exemple. En fin de compte, Tonya Frevert souligne que le fait de trop se concentrer sur son apparence peut être préjudiciable si cela crée un stress et une anxiété excessifs, même pour ceux qui sont déjà dotés d'une belle apparence. « Si vous êtes obsédé par votre apparence, cela peut altérer votre expérience et vos interactions », explique-t-elle. C'est un cliché, mais aucune beauté ne peut compenser une mauvaise personnalité. Pour l'écrivain Dorothy Parker, « la beauté n'a que la peau, mais la laideur va jusqu'à l'os ».

La France vers la cohabitation avec un président inaugurant les chrysanthèmes

(Suite en page 19).

rerait des fonctions de représentation à l'étranger en se posant en garant des institutions. Il est

moins impliqué dans le jeu politique au jour le jour, car il ne dirige pas le gouvernement», explique M. Tourreille. Une telle «cohabitation»

entre un président et une assemblée appartenant à deux partis différents a déjà bien fonctionné à plusieurs reprises dans le passé, mais

jamais avec un parti d'extrême droite d'impliqué, ajoute le chercheur. En outre, le RN ne pourrait pas nécessairement instaurer

toutes ses idées anti-immigration, car plusieurs d'entre elles pourraient être déclarées illégales, souligne l'expert. «Il y a des choses

qu'ils ne peuvent pas légalement faire comme renvoyer des sans-papiers chez eux. La règle de droit internationale fait que vous ne

pouvez pas renvoyer quelqu'un dans son pays d'origine si ce dernier n'est pas d'accord pour le recevoir», conclut Julien Tourreille.

Le sort de Macron qui a croqué sa majorité

La croqué sa majorité. Rien ne contraignait Macron à dissoudre sa majorité le 9 juin 2024. Une décision qu'il a annoncée une heure seulement après les résultats officiels des élections européennes de 2024, où la liste du Rassemblement National a atteint plus du double du score réalisé par Renaissance, le parti du président (31,37 % des suffrages contre 14,6 %). Un désaveu clair qui a poussé le mari de Brigitte Macron à prendre ses responsabilités. Quel sort l'attend ? Ou la démission ou l'inauguration des chrysanthèmes.

«De toute façon, je n'ai jamais nommé un Premier ministre qui me soutenait», aime à raconter Macron. Oubliée la loyauté d'Edouard Philippe, oublié le sens du sacrifice de Jean Castex, oubliée la rectitude d'Elisabeth Borne, oubliée la gratitude de Gabriel Attal. Après le 7 juillet, il appellera un Premier ministre non seulement qui ne l'a pas soutenu, mais qu'il n'aura pas choisi. Il percevra la différence. La France écartelée entre ses extrêmes, ce n'est plus le dépassement, c'est un trépas. Le dimanche 30 juin s'est achevé le septennat de celui qui, selon ses mots au soir du premier jour, voulait écrire «la page de l'espoir et de la confiance retrouvés». Voici le président menacé de n'être qu'une parenthèse. Responsable devant le pays, coupable devant l'Histoire. À Matignon, la Primature française, le fauteuil est déjà vide. À l'Élysée, la coupe est pleine : on relève «les traces de doigts» du Premier ministre et de son équipe dans la presse. Ici, des attaques contre

les hommes du président. Là, des interrogations à peine chuchotées sur l'état du chef. Gabriel Attal s'est mis à son compte. Emmanuel Macron ne l'a pas informé de ses réflexions sur la dissolution avant le 9 juin ? Et si le Premier ministre décidait de partir au soir du second tour, le 7 juillet, sans rien demander à personne, et encore moins au président ? L'Élysée est hanté par ce scénario, alors que les services redoutent une désinhibition des groupuscules d'extrême droite comme d'extrême gauche, voire une violence mimétique qui gagnerait certaines banlieues. Quoi qu'il arrive, Macron aura besoin de temps, et donc d'un Premier ministre qui assure l'intérim. «Bride courte !» martèle-t-il : il voudrait pouvoir compter sur son gouvernement. Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, est prié de passer le message, et avec lui d'autres stratèges du président, tous chargés de calmer les ambitieux et les sécessionnistes. Gérard Darmanin annonce lui-même qu'il quittera le ministère de l'Intérieur après le scrutin ? Emmanuel Macron tempête, voilà qui n'est pas à la hauteur du moment. Les rats quittent le navire. Mais, le président lui-même ne pourrait-il pas quitter le navire ? Une rumeur enfle : le président de la République pourrait présenter sa démission. Une stratégie qu'il aurait évoquée avec ses proches selon la radio Europe 1. Près de 40 ans après François Mitterrand, Emmanuel Macron va-t-il devoir lui aussi faire face à une cohabitation ? Le scénario semble se profiler. «Après avoir procédé aux consultations prévues à l'article 12 de notre Constitution, j'ai décidé de vous redonner le choix de notre avenir



Emmanuel Macron, une fin de règne aux portes. DR.

parlementaire par le vote. Je dissous donc ce soir l'Assemblée nationale», a-t-il annoncé lors de sa prise de parole diffusée à la télévision. De nouvelles élections législatives étaient convoquées les 30 juin et 7 juillet, ce qui laisse un peu plus de deux semaines aux partis pour choisir leurs candidats et faire campagne. Un pari risqué puisqu'en cas de victoire du Rassemblement National, Jordan Bardella s'installerait à Matignon.

«LAME DUCK» (CANARD BOITEUX). Cette décision, Emmanuel Macron l'avait mûrement réfléchi et certains sont même persuadés qu'il aurait une autre idée derrière la tête. Une rumeur, qui se veut de plus en plus persistante, laisse entendre qu'il pourrait démissionner en cas de victoire du Rassemblement National aux législatives anticipées. Interrompt son quinquennat par une démission pourrait donc être un fin choix stratégique et, selon les informations d'Europe 1, le frère de Laurent et Estelle aurait évoqué cette possibilité en coulisses. «La démission

du Président n'est pas un tabou. Oui, il faut aujourd'hui envisager tous les scénarios, confie à Europe 1 l'un des proches du président de la République, avant d'ajouter : Il est prêt à sacrifier la fin de son quinquennat. Néanmoins, il ne s'agirait pas de l'option privilégiée par Emmanuel Macron, dont la menace de démission a surtout pour but, a minima, de servir à dramatiser le scrutin à venir. C'est le pari pris par le fils de Françoise Noguès, qui espère par cette manœuvre un sursaut national. «L'unique clé pour retrouver une majorité, c'est le réveil des consciences», glisse l'un des stratèges de la Macronie. Même si peu après Europe 1 a apporté une précision : «en ce mardi matin, l'Élysée dément en bloc toute intention de démission du Chef de l'État». Les Américains ont une expression imagée pour désigner les présidents en fin de second mandat, de facto interdits de nouvelle candidature : «Lame duck» (canard boiteux, en V.F.). Cette limitation, qui figure aussi dans la constitution française, est des

plus saines sur le plan démocratique, mais elle présente quelques menus inconvénients pour ces «grands fauves» aux dents lentement éliminées : insidieusement, leur autorité se mue en peau de chagrin, les courtisans de la veille s'évaporent et les vieux compagnons de route de la première heure s'émancipent plus ou moins bruyamment. Exemple tout frais : Édouard Philippe estime que le président vient de «tuer la majorité présidentielle» en décidant de dissoudre l'Assemblée. Par un comique involontaire assez sinistre (pour lui), Macron risque surtout de se transformer en canard boiteux avec deux bonnes années d'avance. Disparu, le président jupitérien travaillé par l'hubris. D'ordinaire, en «bonne politique», on dissout l'Assemblée pour surmonter une crise institutionnelle et non pour en créer une... Sauf coup de théâtre électoral hautement improbable, le «caprice du prince» va au contraire déboucher sur une cohabitation sans merci. Entre une inauguration de chrysanthèmes et un ravivage de flamme, Macron aura tout le

temps de méditer son geste fou. Ces législatives françaises conservent cependant une large part d'incertitude. Plutôt qu'une majorité absolue pour l'extrême droite, certaines projections sondagières prédisent une nouvelle Assemblée divisée en trois principaux blocs irréconciliables : Rassemblement national, Nouveau Front Populaire et Camp Présidentiel. Le RN voudra-t-il gouverner avec une simple majorité relative ? Rien n'est moins sûr. Seule certitude : le 7 juillet au soir, la France se préparera soit à vivre sous un régime d'extrême droite pour la première fois depuis Vichy, soit, elle restera ingouvernable une année entière, le temps qu'une dissolution redevienne légalement possible. Entre ces deux maux, le dernier serait évidemment le moindre. Adoptée par le référendum du 28 septembre 1958, la Constitution de la Ve République a installé un président de la République dans une posture qui n'a plus rien à voir avec celle de ses prédécesseurs. Choisis par les seuls grands électeurs, les présidents de la IIIe et de la IVe République étaient, de fait, cantonnés à l'«inauguration des chrysanthèmes», cruelle formule ayant dépeint - assez justement - le rôle du dernier président de la IVe, René Coty. La réalité du pouvoir était alors exercée par le président du Conseil, soumis aux fluctuantes majorités parlementaires, donc souvent démis de ses fonctions. Parmi les nombreuses innovations de la Constitution de la Ve République, c'est l'onction du suffrage universel - adopté par le référendum du 28 octobre 1962 - qui va dorénavant installer l'occupant de l'Élysée sur un Olympe dont il ne descendra plus. Le Premier ministre,

dans ces conditions, vaque aux affaires intérieures. Si, aux yeux du Général, elles ne constituent pas une préoccupation mineure, elles n'entrent guère en ligne de compte quand il s'agit de rebâtir et d'illustrer la grandeur de la France. Désormais, il est acquis que deux des champs d'action essentiels du pouvoir exécutif appartiennent en propre au président : la politique étrangère et la défense. Macron serait comme le général de Gaulle caricaturé comme «l'inauguration des chrysanthèmes» ? De Gaulle fut un président «absolu» et contesté, notamment par une partie de la presse d'opinion et par Mitterrand, opposant irréductible à sa personne et à sa politique, mais qui appréciera le temps venu la place tant désirée. «Qui a jamais cru que le général de Gaulle, étant appelé à la barre, devrait se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes ?», Charles de Gaulle (1890-1970), conférence de presse, 9 septembre 1965. De Gaulle ou l'éternel défi : 56 témoignages (1988), Jean Lacouture, Roland Mehl, Jean Labib. Il réfute l'accusation de «pouvoir personnel» : le président de la République a seulement «pris personnellement les décisions qu'il lui incombait de prendre». De Gaulle a toujours le sens du mot qui fait mouche, souvent avec humour, mais la forme est toujours au service du fond. «Le président de la République est atteint d'une hypertrophie malade du moi ; ses intuitions politiques, souvent justes à l'origine, apparaissent vite dénaturées par une large surestimation du rôle et des possibilités de la France». Beuve-Méry (alias Sirrius), Le Monde, 1er août 1967. avec AGENCES ■

Quasi retour de Trump à la Maison Blanche

(Suite de la page 20).

L'ancien président Barack Obama. Sous couvert d'anonymat, des stratèges du parti ont raconté à Politico avoir été submergés de SMS de «panique» tout au long de la soirée, avant même la fin du débat. L'un d'eux déclare avoir reçu des messages de «six donateurs importants parlant d'un «**désastre**» et demandant (au) parti de faire quelque chose». Un autre donateur a affirmé au média américain que Joe Biden «devait abandonner», considérant avoir assisté à «la pire performance de l'histoire». «Je ne marche pas aussi facilement

qu'autrefois. Je ne parle pas aussi aisément qu'autrefois. Je ne débats pas aussi bien qu'autrefois», a concédé Biden le lendemain, en meeting en Caroline du Nord. Mais «je ne me représenterais pas si je ne croyais pas, de tout mon cœur et de toute mon âme, que je peux faire ce boulot», a-t-il insisté.

«JE PEUX FAIRE CE BOULOT».

En théorie, il est encore possible pour Joe Biden d'abandonner et de choisir un autre candidat avant que la Convention démocrate, en août, ne confirme le choix du prétendant à la Maison Blanche. «Il faudrait que Joe

Biden choisisse de se retirer de son propre gré en donnant des consignes de vote», explique Jérôme Viala-Gaufrey, chargé de cours à Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye et spécialiste des États-Unis. Les démocrates se retrouveraient alors autour d'une Convention dite «ouverte», où les voix des délégués que Joe Biden a obtenues lors des primaires seraient de nouveau en jeu.

Le nom de sa vice-présidente Kamala Harris figure évidemment sur la liste de celles et ceux qui pourraient le remplacer, aux côtés des gouverneurs démocrates Gavin Newsom (Californie),

Gretchen Whitmer (Michigan), Josh Shapiro (Pennsylvanie), ou encore J.B. Pritzker (Illinois). «Tous ces potentiels candidats ont soutenu Joe Biden pour sa réélection jusqu'à présent, donc ne pas tenir leur parole sur cet engagement envers lui les mettrait dans l'embarras», juge Jérôme Viala-Gaufrey. «Dans tous les cas, il y a urgence à rassurer l'électorat. Il faudrait alors une personne qui ait du crédit et une certaine stature auprès de la population». Pour l'instant, Joe Biden ne semble pas vouloir passer le flambeau. Selon le New York Times, certains membres du parti craignent qu'il

ne soit désormais trop tard, soulignant que Joe Biden est «un homme fier et obstiné», convaincu depuis longtemps d'être le mieux préparé pour battre Donald Trump. Ils affirment que le président sortant est peu enclin à écouter d'autres avis, «à l'exception peut-être de sa femme, Jill Biden, qui a fermement soutenu une nouvelle candidature». Va-t-on vers «une sortie gracieuse et respectueuse du président»? Si le président persistait, «il faudrait une révolte parmi les délégués démocrates à la Convention nationale, dont la grande majorité ont été élus sur la base

de leur promesse de nommer Joe Biden», rappelle Jérôme Viala-Gaufrey. Dans les faits, les règles du parti rendent extrêmement difficile le remplacement d'un candidat sans son accord. Cela nécessiterait que les instances du parti annulent les résultats des primaires - les électeurs démocrates avaient alors plébiscité Joe Biden, avec la quasi-totalité des 4.000 délégués ayant voté pour lui. Les prochaines semaines seront ainsi décisives. «Les pressions sur le camp Biden vont s'accroître», anticipe la politologue Marie-Christine Bonzom. «La solution préférable serait

d'encourager une sortie gracieuse et respectueuse du président, peut-être lors d'une soirée d'hommages très appuyés à sa carrière lors de la Convention nationale, afin de faciliter doucement son départ», envisage-t-elle.

Vendredi, l'équipe de campagne du président a annoncé avoir récolté 14 millions de \$US le jour du débat et le lendemain matin, précisant que la période de 23 heures à minuit a été l'heure ayant attiré le plus de fonds depuis le lancement de la campagne, en avril 2023. De quoi donner envie à Joe Biden de ne surtout rien lâcher.

avec AGENCES

L'extrême droite aux portes du pouvoir en France

Emmanuel Macron a fait un pari risqué d'exploiter les divisions de la gauche et de former un nouveau barrage en vue de contrer l'extrême droite en déclenchant de nouvelles élections, ce que nombre de ses ministres et autres partenaires n'avaient pas compris.

Le président français est en voie de perdre son pari aux mains du Rassemblement national, RN, de Marine Le Pen après avoir lui-même déclenché des élections. L'extrême droite française est aux portes du pouvoir en France, où tout indique que le RN pourrait remporter les élections législatives au deuxième tour dimanche prochain 7 juillet, ce qui ferait subir un échec cuisant au parti du président actuel Emmanuel Macron. Le Rassemblement national a terminé en tête du premier tour des législatives dimanche dernier, 30 juin avec plus de 33,1% des voix, devant la coalition de gauche Nouveau Front populaire (28%) et le parti centriste Ensemble, d'Emmanuel Macron (20,8%). Signe de



Marine Le Pen, la fille de son père, s'apprête à fêter un moment tant rêvé. DR.

l'importance de ces élections, le taux de participation a atteint un niveau jamais vu depuis 1997 avec 67,5%.

«LE RN EST EN BONNE POSITION».

«Le RN est en bonne position pour finir premier dimanche soir 7 juillet au deuxième tour. Ce serait hyper surprenant qu'il rétrograde en deuxième place», soutient Julien Tourreille, chercheur en études stratégiques et diplomatiques à la Chaire Raoul-Dandurand. Dans une ultime tentative

de barrer la route à l'extrême droite, une centaine de candidats de gauche ou du camp de Macron se sont désistés lundi 1er juin afin que le vote d'opposition au RN soit concentré sur un seul candidat dans ces circonscriptions. Au Québec, par exemple, où près de 13.000 Français ont voté via Internet où à l'urne à Montréal, le Nouveau Front populaire est arrivé en tête avec 56,3% des voix, suivi d'Ensemble (22,5%) et du Rassemblement national (9,9%). Les électeurs installés votent toujours pour un can-

didat représentant tous les Français en Amérique du Nord. À cette échelle, c'est le candidat d'Ensemble qui l'a emporté avec 38,8%. Les Français vivant à Montréal, parmi lesquels on compte beaucoup d'étudiants, ont historiquement appuyé la gauche lors des élections. Emmanuel Macron pourrait subir dimanche un cuisant revers au terme d'une course qu'il a lui-même déclenchée le 9 juin dernier, lorsqu'il a dissous l'Assemblée nationale, immédiatement après l'échec de son camp

aux Européennes au profit du RN. Il a fait le pari risqué d'exploiter les divisions dans la gauche et de former un nouveau barrage pour contrer l'extrême droite en déclenchant de nouvelles élections. Les résultats du premier tour confirment «l'échec» de ce pari. Dimanche 7 juillet pourrait être une journée historique avec l'arrivée du parti de Marine Le Pen aux commandes du gouvernement pour la première fois en France. Le RN croit notamment que la civilisation française est mise en danger



Jordan Bardella déjà dans l'étoffe de Premier ministre. DR.

par la «submersion migratoire» et propose des mesures drastiques pour y remédier, comme la facilitation d'expulsion des étrangers délinquants ou en situation irrégulière et la réservation des allocations familiales aux Français. L'arrivée au pouvoir du RN, hier FN, le Front National, serait également l'aboutissement de la normalisation d'un parti qui était encore infréquentable il y a une vingtaine d'années. «En 2002, il y avait cet effroi de voir Jean-Marie Le Pen (fondateur du parti FN) qualifié au second tour. Depuis une dizaine d'années, le fait que la candidate du RN (Marine Le Pen) soit au second tour ne susci-

tait plus d'effroi ni de surprise». Comment donc expliquer sa popularité actuelle? «Il capitalise sur l'incapacité de la gauche traditionnelle de se soucier de préoccupations de l'électorat populaire comme le pouvoir d'achat, l'immigration, des effets de la mondialisation», soutient un analyste. Une victoire du RN pourrait déplacer le centre de gravité de la politique française du président vers l'Assemblée nationale, car le parti d'Emmanuel Macron n'aurait plus le contrôle de celle-ci. «Le président serait en retrait, comme on voit en Italie et en Allemagne, et assu-

(Suite en page 20).

Quasi retour à la Maison Blanche de Donald Trump

Il accumule d'excellentes nouvelles. Alors que la présidentielle américaine approche à pas de géant, l'ancien président américain Donald Trump vient gagner coup sur coup en quatre jours deux combats cruciaux.

D'abord lors d'un débat historique face à son concurrent démocrate Joe Biden qu'il a battu à plate couture, ensuite devant la Cour Suprême américaine où il sollicitait son immunité. Lundi 1er juillet, la Cour suprême a en effet statué partiellement en faveur de l'ancien président républicain qui invoquait une immunité totale face aux poursuites judiciaires le visant. Son procès fédéral est une fois de plus repoussé.

À majorité conservatrice, la Cour suprême a renvoyé aux juridictions inférieures la question de l'immunité pénale de l'ancien président républicain en tant qu'ex-président, retardant encore la tenue de son procès fédéral à Washington. Par six voix contre trois, celles des six juges conservateurs contre les trois progressistes, la Cour considère que «le président ne jouit d'aucune immunité pour ses actes non officiels» mais qu'il «a droit au moins à une présomption d'immunité pour ses actes officiels». Donald Trump, en campagne pour revenir à la Maison Blanche, a immédiatement salué une «grande victoire» pour la démocratie.

Cette décision crée «fondamentalement un nouveau principe et un dangereux précédent car le pouvoir (de président) ne sera plus limité par la loi», a réagi son concurrent pour la Maison Blanche, le président démocrate Joe Biden lors d'une allocution télévisée à la nation le même lundi, dans la soirée. Le républicain «pense être au-dessus des lois», avait auparavant accusé l'équipe de campagne de Joe Biden, estimant que la décision «ne change rien aux faits (...) : Donald Trump a craqué après avoir perdu l'élection de 2020 et a encouragé une foule à renverser les résultats d'une élection libre et juste», selon les propos d'un conseiller de la campagne électorale démocrate. En décidant le 28 février de se saisir de cette question, puis en fixant les débats près de trois mois plus tard, la plus



Trump vient de gagner en quatre jours deux combats contre son rival Biden. DR.

haute juridiction des États-Unis avait déjà considérablement différé le procès fédéral de l'ex-président républicain pour tentative d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020 remportée par Joe Biden.

L'ensemble de la procédure en vue de ce procès, initialement prévu à partir du 4 mars, et reporté sine die, était déjà suspendue depuis quatre mois. Lors des débats, si les juges s'étaient montrés généralement sceptiques face à l'immunité absolue revendiquée par le candidat républicain, plusieurs, en particulier parmi les conservateurs, avaient insisté sur les répercussions à long terme de leur décision.

«Nous rédigeons une règle pour la postérité», avait ainsi observé Neil Gorsuch, en référence au caractère inédit de la question. «Cette affaire a d'énormes implications pour l'avenir de la présidence et du pays», avait renchéri son collègue Brett Kavanaugh. Visé par quatre procédures pénales distinctes, Donald Trump fait feu de tout bois pour passer en jugement le plus tard possible, en tout cas après le scrutin présidentiel.

ET LE DÉSASTRE INFLIGÉ À SON CONCURRENT.

Il a été reconnu coupable le 30 mai par la justice de New York de «falsification comptable aggravée pour dissimuler

un complot visant à pervertir l'élection de 2016». Sa peine sera prononcée le 11 juillet. Mais selon plusieurs médias américains, les avocats de Donald Trump ont envoyé lundi une lettre au juge dans cette affaire, pour revenir sur la condamnation et repousser le prononcé de la peine à la lumière de la décision de la Cour suprême.

Cette première condamnation pénale, inédite pour un ancien président américain, sera selon toute probabilité la seule avant le vote. Car, à force de recours, les avocats de Donald Trump sont parvenus à repousser jusqu'à nouvel ordre les autres procès, au niveau fédéral pour rétention de documents classifiés après son départ de la Maison Blanche et devant la justice de l'État clé de Géorgie pour ingérence électorale en 2020. S'il était de nouveau élu, Donald Trump pourrait, une fois investi en janvier 2025, ordonner l'arrêt des poursuites fédérales à son encontre.

Et le désastre infligé à son concurrent quatre jours auparavant. Voix chancelante, débit monocorde : loin de convaincre, le président américain Joe Biden est apparu fragile et hésitant lors du débat qui l'opposait à Donald Trump, jeudi sur CNN. Si son âge - 81 ans - et son état de santé soulevaient déjà des doutes sur sa candidature à la Maison Blanche, cette prestation jugée catastrophique a enfoncé

le clou. De nombreuses voix s'élèvent désormais pour demander son retrait au profit d'un autre candidat démocrate, alors que le temps presse. Il espérait donner un nouvel élan à sa campagne. En réclamant un face-à-face avec son prédécesseur républicain à quatre mois de la présidentielle, jeudi 27 juin, Joe Biden a raté une occasion cruciale de rassurer les millions d'Américains sur sa santé, au point de soulever la question d'un éventuel changement de candidat, inédit à ce stade de la campagne. Pendant une heure et demie, la voix enrouée - attribuée à un «rhume» par son équipe -, le Joe Biden est apparu confus, mâchant ses mots face à un Donald Trump imposant qui, de son côté, selon certains médias, a multiplié les exagérations et les contre-vérités. Plutôt que de dissiper les inquiétudes concernant son âge, Joe Biden, 81 ans, en a fait le sujet central de cette fin de campagne. Dans un éditorial cinglant publié vendredi dans le New York Times, Thomas Friedman, qui se présente lui-même comme un «ami» du président américain démocrate, affirme que Biden «n'est pas en position de briguer une réélection». La philanthrope Maria Shriver, nièce du président assassiné John Fitzgerald Kennedy et fidèle alliée de Joe Biden, a indiqué sur X que sa prestation lui avait «brisé le cœur». «Un débat présidentiel

dans les campagnes présidentielles américaines est rarement décisif, mais celui-ci sera l'exception», analyse la politologue Marie-Christine Bonzom, spécialiste des États-Unis et ancienne correspondante de la BBC à Washington. «La performance de Joe Biden est doublement catastrophique, non seulement pour lui, mais aussi pour le camp démocrate qui envisage depuis des mois de lui chercher un remplaçant». Un tel scénario serait inédit depuis 1968, lorsque le parti avait dû trouver un remplaçant au président Lyndon B. Johnson après son renoncement, en pleine guerre du Vietnam. «Il y aura des discussions sur la question de savoir s'il doit continuer», a reconnu sur CNN David Axelrod, l'un des principaux stratèges de

(Suite en page 19).

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger propriété de FINANCE PRESS GROUP en abrégé FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
Radio Télé Action
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse belges. Accords spéciaux.
Belgique. Trends. Trends, Tendances.
Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2024 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation
de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13
janvier 2008.

